ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Séance du 21 Novembre 2011

CONTRIBUTION

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES EN 2011

PRÉSENTÉE PAR : Monsieur Michel CASTAGNE



AVERTISSEMENT
Le document de synthèse, le tableau de bord et l'ensemble des débats constituent la contribution du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional à la conjoncture régionale pour l'année 2011. De part son caractère, cette contribution ne saurait constituer un Avis du CESER.
Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées en 2011



SOMMAIRE

INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY, PRÉSIDE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMEN RÉGIONAL	TAL
CONTRIBUTION DU CESER SUR LA CONJONCTURE ÉCONOMIC SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA RÉGION M PYRÉNÉES	AIDI-
INTRODUCTION	19
BILAN DE L'ANNÉE 2010	21
LE PREMIER SEMESTRE 2011	25
CONTRIBUTIONS AU DÉBAT DES ORGANISATIONS DU CESER	 31
TABLEAU DE BORD	 71



INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY, PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL

Madame la représentante de Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Régionales, Madame la Vice-Présidente de Région, Madame, Monsieur le Conseiller, Chers Collègues,

Ce matin, nous allons débattre tout d'abord de la contribution du CESER relative à la conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées.

M. Michel CASTAGNE vous en présentera les grandes lignes, un débat libre suivra comme nous le faisons chaque année à cette occasion.

Puis, deux projets d'avis vont être développés et soumis au vote ; le premier portera sur les Orientations budgétaires, le rapporteur est M. Bruno LAFAGE, et le second concernera le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations (CPRDF) 2011-2015 de la région Midi-Pyrénées, le rapporteur est M. Jean-Marie BEZ.

Par ailleurs, nous procéderons au vote pour le renouvellement de deux membres du Bureau du CESER en raison de la démission d' Hervé OSSARD, vice-président délégué à la commission Recherche-Transfert-Innovation-Energie, représentant du 3ème collège et qui sera remplacé dans quelques jours. Il conviendra alors de désigner le vice-président délégué à cette commission ainsi qu'un vice-président, sur un poste laissé vacant. Le 3ème collège a désigné des candidats pour ces deux postes et il vous appartiendra de vous prononcer sur ces candidatures.

Je remercie chaleureusement Hervé OSSARD pour son dévouement et son implication dans les travaux du CESER; il a su apporter sa connaissance approfondie dans les domaines de la recherche et a contribué ainsi à l'élaboration d'avis de qualité.

Il continuera à travailler avec le CESER sur de nombreux dossiers liés à son expérience et ses activités de recherche, et sur une autosaisine consacrée à un écosystème de la connaissance, de la recherche, de l'innovation et de la technologie.

Je n'oublie pas la complicité qui nous a engagés à travailler ensemble à la création du 3^{ème} pôle de compétitivité dès le 12 juillet 2005, qui a été labellisé par le gouvernement le 5 juillet 2007.

M. Hubert de ROCHAMBEAU, Président d'Agri-Campus issu de l'INRA de Toulouse Midi-Pyrénées, désigné au titre des établissements de la recherche publique installés en Midi-Pyrénées, devrait être nommé par le Préfet de Région.

L'Hommage du CESER à Marie-Denise XERRI

Nommée au Conseil Economique et Social Régional en Octobre 1995 par le Préfet de Région Alain BIDOU, en qualité de personne qualifiée, et renouvelée dans ses fonctions en novembre 2001 jusqu'en novembre 2007, mobilisée sur les questions des formations, d'orientation de la jeunesse mais aussi sur les problèmes d'aménagement du territoire et de solidarité urbain-rural, elle a apporté sa vision, ses convictions dans les débats de notre assemblée pendant douze ans, elle fut membre de la commission Aménagement du Territoire, et Emploi-Formation-Education ainsi que de la section prospective.

Elle était restée attachée à la vie de notre assemblée et à la qualité de nos travaux. Elle était totalement investie dans sa fonction de Maire de Caraman, au cœur du Lauragais.

Au nom du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, je tiens à lui témoigner ainsi qu'à sa famille et ses amis notre reconnaissance et nos sentiments attristés. Je vous propose d'observer à sa mémoire une minute de recueillement.

La Conjoncture économique et sociale : un environnement inquiétant

En septembre 2011, dans un rapport sur les perspectives économiques mondiales, le Fonds Monétaire International constatait que le climat économique mondial était en nette perte de vitesse avec une forte augmentation de l'incertitude financière et budgétaire. La croissance mondiale qui avait atteint 5% en 2010, année de rebond après la crise, est ramenée à 4,3% pour cette année et à 4,5% pour 2012.

En 2011, pour les économies avancées, l'acquis de croissance est attendu à 1,6% alors que pour les pays émergents, il serait à 6,4%.

Après les chocs en série qui ont frappé l'économie mondiale au 1er semestre 2011 (hausse du prix des matières premières importées, pesant sur le coût des entreprises et sur le pouvoir d'achat des consommateurs ...), une nouvelle phase périlleuse s'ouvre avec l'aggravation des incertitudes financières et de lourdes menaces notamment sur l'Europe.

En France, après un début dynamique au 1er trimestre 2011 (+0,9%), la dégradation de l'environnement international impacte l'activité économique qui connaît alors un net ralentissement. Pour le 2ème trimestre, l'INSEE fait état d'une croissance nulle. Depuis septembre, toujours selon les enquêtes de conjoncture de l'INSEE, il y a une nette détérioration du climat des affaires. L'inflation en fin d'année devrait se situer à une moyenne annuelle proche de 2%. Concernant la consommation des ménages, des craintes demeurent en raison d'une situation dégradée du marché du travail.

Le FMI, prenant acte d'une reprise mondiale plus lente que prévu et de la crise financière de la zone euro, a ramené sa prévision de croissance pour la France à 1% en 2011.

La bonne santé de l'industrie aéronautique et spatiale... Mais des difficultés dans d'autres secteurs

Au 1^{er} trimestre 2011, l'activité s'accélère nettement dans les secteurs industriels présents en Midi-Pyrénées.

Le marché aéronautique mondial connaît une belle reprise et l'augmentation des cadences de production prévue par Airbus dope l'activité du tissu économique de notre région. Ainsi, lors du 49ème salon aéronautique du Bourget, Airbus a atteint un record commercial historique avec 418 commandes fermes et 312 options d'achat. Cela représenta 72,2 Mds €!

L'activité s'accélère également dans les industries des produits minéraux et du bois, liées au secteur de la construction, mais les carnets de commandes baissent.

Le rythme de croissance est plus modéré dans l'agroalimentaire en raison des conditions climatiques défavorables, et dans le secteur pharmacie, parfumerie, produits d'entretien. Il faut également noter, concernant le commerce extérieur, que sur la période du 3ème trimestre 2010 au 2ème trimestre 2011, la région Midi-Pyrénées représente 9,2% des exportations de la France et 4,9% des importations. La région Midi-Pyrénées est la 3ème région exportatrice (après l'Ile-de-France et Rhône-Alpes) (la 7ème importatrice).

Au 1^{er} trimestre 2011, l'emploi salarié continue de progresser dans les secteurs marchands non agricoles de Midi-Pyrénées, au même rythme qu'au trimestre précédent (+ 0,4%).

Le regain d'activité et d'emploi n'est toutefois pas suffisant pour faire baisser le taux de chômage en Midi-Pyrénées. Il s'établit à 9,4% de la population active au 1er trimestre 2011, comme un an auparavant. L'attractivité démographique de la région et la reprise de l'activité économique tirent la demande d'emplois à la hausse.

Nous conjuguons le chômage de masse et des pénuries graves de main d'œuvre, mais aussi de la précarité.

Sans croissance économique durable et partagée, il ne peut y avoir de redressement de la situation. Un point de croissance représente 10 Mds € de recettes fiscales.

Un plan d'urgence pour les travaux publics

La situation de crise que connaît le secteur des travaux publics en raison de la baisse de projets, notamment des collectivités, met 2000 emplois en péril en Haute-Garonne. Cela justifie largement un plan d'urgence pour ce secteur qui a fait beaucoup d'efforts de qualification du personnel pendant la crise de 2009-2010.

Jeunes : une génération sacrifiée ?

Le rapport annuel du Secours Catholique est moins commenté que les résultats des entreprises du CAC 40, mais il donne un éclairage sur l'état de la société.

L'aggravation de la pauvreté et de la précarité frappe 8 millions de personnes fin 2010 vivant avec moins de 949 € par mois, en Midi-Pyrénées 10% des salariés, 100 000 sur un million sont concernés, mais les jeunes sont les premières victimes durables de la crise et des plans d'austérité.

17% des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage en Midi-Pyrénées, ils sont près de 20 000 à renoncer à faire valoir leurs droits, et près de 6 000 sont exclus de l'appareil de formation, sans qualification.

Cette aggravation de la précarité, de la pauvreté entraîne trois conséquences pour les familles ou les personnes seules : les difficultés à se loger, les difficultés à exercer un emploi stable, les difficultés à se nourrir.

Cette situation nécessite un sursaut de l'Etat, de l'Europe et des Régions afin de savoir travailler ensemble avec les acteurs économiques sociaux et associatifs pour relancer la croissance, les politiques de formation et de réindustrialisation.

Il faut une mobilisation générale de tous les acteurs pour aider la jeunesse première victime de la crise dans la mise en œuvre d'un certain nombre de droits : la formation, l'emploi, la santé et le logement !

Dire la vérité au pays, c'est aussi lui donner des perspectives.

L'aide alimentaire de l'Europe aux ONG

Dans ce contexte économique et financier incertain, une récente décision de l'Union européenne a fait craindre pour l'avenir des plus démunis. En effet, il était prévu une réduction de 75% du montant des aides alimentaires versées par l'Europe, dans le cadre du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD), ce qui remettait en cause le fonctionnement des associations caritatives pour la campagne 2012-2013.

Créé en 1987 et connu à l'origine pour redistribuer les excédents agricoles communautaires en direction des plus pauvres, le PEAD avait fini par être directement financé par des fonds de la PAC (Politique agricole commune) à mesure que les excédents agricoles étaient réduits par les quotas.

Le 20 octobre dernier, le Conseil des ministres européens de l'agriculture refusait de voter l'évolution du PEAD pour 2012-2013.

La prolongation pour une durée de 2 ans a été obtenue le 14 novembre 2011 à Bruxelles.

La part de la France de 72 M € sera assurée jusqu'au 1^{er} janvier 2014. Les organisations caritatives pourront fournir les repas nécessaires à 4 millions de personnes.

En Midi-Pyrénées, pour les seuls Restaurants du cœur, du 1^{er} janvier 2010 au 31 octobre 2011, 4,2 millions de repas ont été distribués selon les chiffres que m'a communiqués Denis-René VALVERDE que je remercie.

Je vous propose d'organiser une réunion de travail avec les associations qui ont en charge la précarité et la pauvreté pour voir comment nous pouvons les aider, je le ferai bien sûr en y associant leurs représentants au CESER, et le Vice-Président délégué au 3ème Collège, M. Hélios GONZALO; un vœu vous sera proposé à cet effet.

Les Rapports du CESER

Venons en maintenant à nos travaux qui vont être soumis à votre vote ; ils concernent les orientations budgétaires et la formation professionnelle.

Les Orientations budgétaires 2012 de la Région Midi-Pyrénées

Le débat sur les orientations budgétaires intervient dans un contexte marqué par une crise économique et sociale mais aussi par une crise de confiance sur les dettes publiques dans la zone euro.

Les mesures d'austérité budgétaire décidées par l'Etat vont avoir un impact sur les Français, les entreprises mais aussi sur les Collectivités, alors même que jusqu'à présent, 71% des investissements publics locaux étaient assurés par les Collectivités.

Depuis 2010, l'Etat a demandé aux Collectivités territoriales de participer à l'effort de « maîtrise des finances publiques ».

Cette maîtrise s'est traduite pour le Conseil Régional par la suppression de sa fiscalité directe (Taxe professionnelle, Taxes sur le Foncier bâti et non bâti) et le gel des dotations et compensations.

Désormais, les possibilités financières de la Région sont encadrées par l'Etat qui assure la grande majorité des recettes.

L'emprunt est la seule ressource qui permettrait à la Région d'accroître ses marges budgétaires mais son recours engage financièrement le futur de la collectivité.

C'est dans ce contexte d'incertitude, de crise, et avec des recettes qui ne devraient pas évoluer, que la Région a dû élaborer son projet pour l'année 2012.

Le CESER présente des observations portant sur certaines interventions régionales notamment l'enseignement, la formation et la jeunesse, le développement économique et l'innovation.

L'observation approfondie de l'action régionale se fera dans le cadre du projet d'avis sur le Budget primitif 2012 de la Région Midi-Pyrénées qui sera présenté lors de notre assemblée plénière du 20 décembre.

La mise en œuvre des schémas régionaux votés en juin 2011 par la Région, et que le CESER a soutenus, doit être une réponse à la crise économique et sociale.

Projet d'avis sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations (CPRDF)

En 1993, était institué le plan régional de développement des formations professionnelles (PRDF) visant à coordonner les actions des nombreux décideurs régionaux en matière de formation professionnelle afin de mieux répondre aux besoins de qualification professionnelle des jeunes dans un premier temps, puis des adultes. La loi relative à l'orientation et la formation tout au long de la vie, adoptée en novembre 2009, est venue renforcer son périmètre d'action et sa dimension partenariale en lui donnant notamment un caractère contractuel : le PRDF est devenu le CPRDF.

La Région a pour mission de coordonner et animer les travaux nécessaires à la définition du CPRDF, avec les partenaires membres du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le CPRDF a quatre grandes ambitions :

- Favoriser l'égalité d'accès à la formation professionnelle : égalité sociale, égalité territoriale, égalité des chances...
- Favoriser la continuité d'accès à la formation professionnelle : formation tout au long de la vie, sécurisation des parcours professionnels...
- Favoriser l'adaptabilité de l'offre de formation professionnelle : anticiper les évolutions des métiers et emplois, adapter les parcours et les appareils de formations
- Et assurer un équilibre territorial de l'offre de formation.

A l'occasion de cette réflexion, le CESER souhaite rappeler que l'Etat décide des politiques à mettre en place sur le territoire sans pour autant transférer les moyens financiers correspondants aux différents acteurs. Ainsi, pour lui, les partenaires signataires du CPRDF doivent aujourd'hui concilier deux logiques contradictoires : d'une part, une loi qui n'a pas su suffisamment clarifier et organiser les responsabilités et les compétences des différents acteurs, et d'autre part, une politique contractuelle qui appelle au respect des termes du contrat de la part de chacun des signataires. Celles-ci s'inscrivant également dans un contexte de conjoncture économique dégradée, le CESER de Midi-Pyrénées ne souhaiterait pas qu'au final tout ceci accroisse encore davantage, pour les utilisateurs, les difficultés d'accès à la formation professionnelle. Je renverrai ici à un de nos rapports précédents sur les « sorties sans qualifications » qui mettait l'accent entre autres sur le décrochage scolaire. En juillet 2011, 2528 jeunes restent sans affectation, c'est encore trop! Les moins de 25 ans représentent près de 30% de la population de Midi-Pyrénées. 17% de ces jeunes sont concernés par le chômage et sont donc les plus touchés par la dégradation du marché du travail.

Le CESER de Midi-Pyrénées rappelle ici tout son attachement au rôle qui est celui du CCREFP en la matière et souhaiterait que l'ensemble des conventions d'application soit systématiquement soumis au CCREFP, pour consultation avant signature.

Et pour conclure mon propos sur ce sujet, j'ajouterai que le CESER continue de penser que cette situation d'imbrication des responsabilités, de multiplicité des financements, des textes législatifs et des dispositifs contractuels, conduit à une opacité du système d'ensemble, où seul le spécialiste s'y retrouve, au détriment de l'utilisateur.

Les Investissements d'avenir

L'éducation, l'industrie

Le suivi de nos avis est fait au quotidien sur de nombreux dossiers avec les Présidents et rapporteurs des commissions concernées :

- sur la filière bois avec Eric LALANDE très impliqué dans le fonctionnement du cluster vivier bois massif central, la préparation du salon du bois de Toulouse, l'organisation de l'interprofession, le soutien aux entreprises de fabrication de meubles de cuisine très implantées dans le quart nord est de la région.

- Sur la réforme de la PAC avec Michel BAYLAC et Bernard GUIDEZ dans de multiples manifestations pour faire la promotion de nos avis et d'une agriculture de production pour toutes les filières.
- Le CESER suit au quotidien la candidature de Toulouse à l'Initiative d'Excellence dans le cadre de l'appel à projet. Nous avons publié un document spécifique dans le prolongement de notre avis voté le 22 juin 2011 et nous participons aux réunions des collectivités qui préparent les contrats de site avec la région.

Universités d'excellence : la compétition sera rude pour Toulouse!

Dans la course à la candidature de Toulouse Initiative d'Excellence lancée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, cinq nouveaux PRES sélectionnés s'ajouteront à la liste des quatre retenus en juillet.

Nous savons déjà que Bordeaux, Paris Sciences Lettres ont été définitivement retenus par le jury international pour être bénéficiaires du label IDEX et avoir accès à la somme de 7,7 Mds € dédiés au titre des investissements d'avenir.

Les cinq nouveaux pôles universitaires et de recherche retenus par le ministère sont Aix-Marseille, Lorraine, Hesam (Paris I et 11 grandes écoles) Sorbonne Paris et Paris Saclay. Ils seront en compétition le 8 Décembre 2011 devant le jury international avec Toulouse, Grenoble, Lyon/Saint-Etienne et Sorbonne-Université (Paris II, IV et VI).

Lille et Montpellier ont été éliminées pour des problèmes de gouvernance, les mêmes raisons qui ont empêché Toulouse de réussir début juillet 2011.

Un projet ressemblant à une usine à gaz sans gouvernance claire, sans calendrier resserré à 5 ans pour la réunification des universités et des grandes écoles a peu de chance d'aboutir.

Toulouse doit tenir compte de ces résultats, de la compréhension des succès et des échecs pour faire évoluer son projet.

Il y a urgence, l'intérêt général doit s'imposer pour espérer bientôt bénéficier en février 2012 d'une décision favorable et de l'octroi de 1,2 Md € pour le campus Toulousain et tous les sites de Midi-Pyrénées.

Si la candidature de Toulouse échouait, le CESER proposera que la région concentre ses financements sur le développement de la politique de site hors Toulouse, elle n'a pas pour mission de compenser financièrement un éventuel IDEX.

La formation est un facteur de croissance

La formation professionnelle, l'orientation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'offre de formation dans les territoires, alliées à la recherche, à l'innovation, au transfert de technologie sont au cœur de nos préoccupations pour développer les filières et réindustrialiser les territoires de Tarbes au bassin de Decazeville, cœur de la Mécanic-Vallée.

Pas d'avenir sans industrie

Nous devons regarder les pays qui dans la crise que nous connaissons s'en sortent mieux que nous en Europe et dans le monde, l'Allemagne, la Suède, le Canada. Ce sont des pays qui n'ont pas renoncé à développer l'industrie et à préserver un haut niveau d'emploi industriel.

Il n'y a pas d'issue à la crise si la France et l'Europe ne se donnent pas les moyens de développer une croissance économique durable et partagée.

Notre pays comme notre région a des moyens de progression très importants dans de nouvelles filières à condition de ne pas renoncer :

- La filière bois,
- La chimie dont la chimie verte autour des agro-ressources,
- Les éco-industries (efficacités énergétiques dans l'habitat),
- Les nouvelles énergies : solaire, biomasse, demain l'hydrogène pour renforcer le mix énergétique,
- L'agriculture et l'agroalimentaire qui restent et de loin le premier secteur d'activité et d'emplois de la région Midi-Pyrénées.

Le pôle de compétitivité AGRIMIP Innovation que nous avons porté sur le chemin de la labellisation par le gouvernement le 5 Juillet 2007 est devenu le premier pôle Agro de France, son champ d'activité s'étend à la région Aquitaine.

Il est au cœur de l'innovation dans le soutien aux filières agricoles, de nouvelles productions plus économes en eau, soucieuses de la préservation de l'environnement et des écosystèmes.

Le développement de toutes les formes de productions qui conjuguent la proximité, la sécurité alimentaire, la qualité doit aussi et d'abord permettre de nourrir tous les habitants.

La politique des Labels ne concerne que 8% de la production de Midi-Pyrénées, elle constitue notre vitrine, mais ne concerne pas tous les revenus.

La France est connue dans le monde pour sa réussite dans quelques filières :

- Les transports : l'aéronautique et l'espace, le ferroviaire,
- La défense,
- L'agriculture et l'agroalimentaire,
- L'industrie du luxe,
- L'industrie de santé et de la cosmétique,
- L'énergie dont l'hydraulique et le nucléaire.

C'est le résultat de 40 à 50 ans d'investissements publics, notamment dans la recherche et ses applications pour la sûreté des installations de gestion des process industriels.

Concernant l'énergie, nous sommes tous d'accord pour lutter contre le réchauffement climatique pour agir en faveur de l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et le développement des nouvelles énergies renouvelables qui sont des énergies intermittentes.

Mais il nous faut développer les deux filières, celle des ENR et celle des énergies pérennes. Or, les énergies pérennes aujourd'hui reposent sur l'énergie hydraulique, le nucléaire, les centrales à charbon et les centrales au gaz.

Dans le monde, 1,5 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'électricité, 1 milliard n'ont pas accès à l'eau potable.

La question de l'évolution des ressources énergétiques pour maintenir un certain niveau de croissance économique durable, sans laquelle il n'y a ni production de richesses, ni création d'emplois, nécessite un temps long.

Sortir du CO² est une obligation. Ce n'est pas dans la précipitation, en quelques heures, que l'on peut régler l'avenir d'une filière et la reconversion de 250 000 emplois industriels auxquels il faut ajouter les emplois indirects et des millions de salariés qui ont un emploi et souhaitent le garder, quand le pays compte déjà 9 millions de chômeurs.

La France, en pleine désindustrialisation, n'a pas besoin de se tirer une balle dans le pied. Il faut développer les énergies renouvelables, renforcer le mix énergétique et créer des emplois pour ceux qui n'en ont pas.

Dans la durée, on doit pouvoir réduire notre dépendance du nucléaire mais trouver des alternatives nécessitant du temps, des moyens pour la recherche et ses applications.

Avec la progression démographique, 9 milliards d'êtres humains en 2050, et les besoins des pays émergents, la demande énergétique va croître de 35%!

En Conclusion

Dans ces temps difficiles, où le repli sur soi, l'individualisme, le creusement des inégalités taraudent notre démocratie, les Etats comme les collectivités doivent veiller à redonner des raisons d'espérer à nos concitoyens.

La multiplication des plans d'austérité sans politique en faveur de la croissance sonnera pour l'Europe et les pays qui la composent le glas des espérances, l'explosion du pacte républicain et du projet européen.

Chacun à la mesure de ses responsabilités doit conduire les politiques publiques nécessaires au redressement de notre économie, car sans entreprises, il n'y a pas de création d'emplois ou moyen de financer notre système de protection sociale.

L'économie sociale et solidaire est aussi au cœur du développement économique et des gisements d'emplois. Elle représente 10% de l'activité et des emplois en France, elle reste soucieuse des personnes, des partages collectifs des risques, elle assure comme la vie associative une mission d'intérêt général.

Je vous proposerai de reprendre la réflexion sur l'économie sociale et solidaire pour actualiser l'avis voté le 18 juin 2007.

A l'écoute des difficultés économiques

C'est pourquoi, j'ai demandé à Monsieur le Préfet de Région une réunion de travail avec la Banque de France, les banques, la Chambre Consulaire Régionale, les organisations

économiques, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire pour faire le point sur les problèmes de financement et d'accès au crédit pour le développement des PME et PMI, de l'artisanat.

7ème Congrès de l'association des Régions de France

Pour conclure, une délégation du CESER de Midi-Pyrénées a pu participer au 7^{ème} Congrès de l'ARF à Tours et, nous avons pu mesurer par les travaux que nous avons conduits que nous étions plus en avance qu'en retard pour réclamer, trente ans après les lois Deferre de Mai 1982, une nouvelle étape de la décentralisation et de la régionalisation, une clarification des compétences, le pouvoir normatif pour les régions et une réforme de la fiscalité.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter un nouvel acte fondateur et l'organisation du prochain congrès des régions à Toulouse en novembre 2012.

Je vous remercie de votre attention.

CONTRIBUTION

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES EN 2011



INTRODUCTION

Pour la seconde année, le Conseil économique, social et environnemental Midi-Pyrénées, présente un rapport sur la conjoncture.

Ce rapport sur la conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées 2011 est construit autour d'un document support présentant synthétiquement le bilan de l'année 2010, la situation régionale au premier semestre 2011 ainsi qu'un tableau de bord.

Il est et sera enrichi par l'expression des diverses sensibilités représentées au sein de notre assemblée, recueillie lors de la préparation de ce document et de la préparation du débat sans vote organisé en Assemblée plénière.

La note de conjoncture s'appuie sur les données les plus récentes présentées et communiquées par les organismes officiels, et considèrent uniquement le premier semestre 2011. Nous remercions particulièrement la Banque de France, l'INSEE et Pole Emploi pour leurs apports.

Le document de synthèse, le tableau de bord et l'ensemble des débats constitueront la contribution du CESER à certains éléments régionaux de la conjoncture pour l'année 2011.

Ce rapport permet, comme chaque année, au CESER d'avoir une vision de la conjoncture régionale à l'approche de la présentation des Orientations budgétaires et du Budget primitif 2012 du Conseil Régional Midi-Pyrénées.



LE BILAN DE L'ANNEE 2010

La situation économique

<u>Au niveau mondial</u>, l'année 2010 a été marquée par une reprise de la croissance, initiée au second semestre 2009. Cependant les rythmes de croissance ont été différenciés entre pays émergents (Asie: +7,8%, Amérique Latine: +5,6%) et pays développés, et ont connu des problématiques spécifiques. En effet, les pays émergents ont été confrontés à la surchauffe de leur économie avec des tensions inflationnistes, et les pays développés ont du faire face à un risque de déflation (Etats-Unis, Europe) et à une crise des dettes souveraines.

Avec une croissance globalement modérée (+1,8% en moyenne), la Zone euro a été caractérisée par une forte hétérogénéité, allant de +3,7% pour l'Allemagne, à -0,1% pour l'Espagne, -0,4% pour l'Irlande, -3,5% pour la Grèce.

De plus, la crise des dettes souveraines a incité plusieurs pays à mettre en place des politiques d'austérité budgétaire, ce qui a pesé sur leur dynamique de croissance.

En 2010, <u>la France</u> a enregistré une faible croissance de son PIB qui a augmenté de 1,5%, après une chute de 2,7% en 2009, soit la plus importante baisse enregistrée depuis l'après-guerre. Les facteurs de la croissance nationale ont été: la contribution légèrement positive du commerce extérieur (+0,1 point), la reprise des investissements des entreprises non financières avec une croissance de 2,4%, et les dépenses de consommation des ménages qui ont progressé de 1,3%.

Cependant, à la fin de l'année 2010, la dette publique constatée de la France s'élevait à 1 591,2 Mds €, et représentait 81,7% du PIB, après 78,3% fin 2009. Elle s'était accrue de +98,4 Mds € en 2010, après +174,1 Mds € en 2009. Les intérêts de la dette s'élevaient à 50,5 Mds €. Quant au déficit, il s'élevait en fin d'année à 7% du PIB.

Comme au niveau national, <u>l'activité économique en Midi-Pyrénées</u> s'est poursuivie sur la lancée de la reprise amorcée au début du printemps 2009. Le secteur de l'aéronautique et du spatial, qui avait servi d'amortisseur à la crise, a connu une activité soutenue, et a continué à être le moteur de la croissance régionale.

Le solde commercial de Midi-Pyrénées a enregistré une hausse importante. Le commerce extérieur régional est marqué par la prééminence du secteur de la construction aéronautique et spatial. En effet, avec une croissance de ses exportations de 18% en 2010, ce secteur représente 29,8 Mds €, soit 83% du total des exportations régionales.

Hors secteur aéronautique et spatial, les exportations régionales ont progressé de 9% (+520 M €) mais ne représentent que 6,3 Mds € et le solde commercial de la région est déficitaire pour la première fois depuis de nombreuses années. Ce déficit est du à une très forte progression des importations régionales dans quasiment tous les secteurs d'activité (+24%).

L'ensemble des principales activités industrielles a bénéficié de la reprise économique. Le secteur aéronautique et spatial est resté un moteur de la croissance industrielle. La reprise a

bénéficié particulièrement à l'industrie des biens intermédiaires et de consommation qui avait vu leur activité fortement reculer sous l'effet de la crise. L'activité est restée soutenue dans l'industrie agroalimentaire, secteur qui n'avait pas été impacté par le recul enregistré en 2008 et 2009.

Globalement, le secteur industriel a retrouvé un niveau de production proche de celui d'avant 2007.

Traditionnellement autre secteur de la croissance régionale, le secteur de la construction a poursuivi une reprise amorcée en 2009, alors que l'activité avait chuté depuis 2006, après des années consécutives de forte croissance.

Dans le secteur de la construction de logements, l'activité a été positive pour le gros œuvre comme pour le second œuvre du fait d'une reprise de la construction individuelle et du logement social. L'activité de la construction des bâtiments non résidentiels a reculé de 3,6% par rapport à 2009, alors qu'au niveau national une progression de 4,5% a été constatée.

Concernant les travaux publics, une baisse d'activité a été enregistrée sous l'effet du fort repli de la demande publique.

Le secteur des services aux entreprises a connu une très forte croissance en 2010 avec une augmentation du chiffre d'affaires de 8,9%. Cette reprise a bénéficié en particulier aux activités d'ingénierie technique et aux activités informatiques, portées par le secteur de la construction aéronautique et spatial.

Le secteur des transports a été en retrait. Le transport de passagers a connu un recul sur le ferroviaire, et une quasi-stabilité du transport aérien. En matière de transport de marchandises les frets aériens et ferroviaires ont enregistré une baisse d'activité, et seul le trafic routier de marchandises a connu une légère reprise.

L'année 2010 est une parenthèse dans le secteur agricole. L'agriculture a connu une embellie par un relèvement des prix des céréales et une baisse du coût de certains intrants ainsi que par la hausse des volumes récoltés. Dans le secteur laitier, en dépit d'une hausse des prix payés aux producteurs, la situation des éleveurs laitiers est restée fragile. La reprise s'est confirmée dans les IAA.

La volatilité des prix agricoles a continué à rendre les revenus particulièrement instables, phénomène observé désormais depuis plusieurs années. Cependant, toutes les activités et les productions n'ont pas été pas touchées de la même façon.

Avec un résultat moyen de 19 300 € dégagé par exploitant agricole, Midi-Pyrénées a continué à être une des 10 régions dont le résultat par exploitant agricole est en dessous de la moyenne nationale qui est de 24 300 € (46 100 € pour l'Île de France).

En 2010, le nombre d'entreprises créées a été de 29 600, soit une progression sur un an de 6% (+7% au niveau national). A elles seules, les créations sous le régime d'auto-entrepreneur ont représenté 17 300 entreprises, soit 58% du volume total des créations. Tous les secteurs d'activités ont contribué à cette augmentation, portée particulièrement par les secteurs des services aux entreprises, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, de la construction et des services aux ménages. Dans ces quatre secteurs, la part des auto-entrepreneurs a progressé très fortement.

Hors auto-entrepreneurs, le nombre d'entreprises créées en Midi-Pyrénées n'a progressé que de 0,5% (+0,8% au niveau national).

Les défaillances d'entreprises ont légèrement progressé en 2010 avec +0,9% (-5% au niveau national). Les secteurs les plus impactés ont été les services aux ménages, les activités financières et l'hébergement-restauration.

Elles ont reculé de façon importante dans les secteurs de la construction et des services aux entreprises.

Après une dégradation de l'emploi en 2009, l'emploi salarié des secteurs marchands non-agricoles a progressé de 1,3% sur l'année 2010 en Midi-Pyrénées (+0,8% au niveau national), soit une augmentation des effectifs salariés de 8 500 postes.

Ces créations se situent uniquement dans le secteur tertiaire alors que l'activité économique a bénéficié à l'ensemble des secteurs. Toutefois, cette observation peut être nuancée par le fait que l'activité de l'emploi intérimaire est comptabilisée dans le secteur tertiaire, mais les effectifs de ce secteur ont été employés dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Cependant, malgré cette réaffectation, le secteur de la construction a connu une baisse de ses effectifs.

Au niveau de la répartition départementale des emplois, hormis le département de l'Ariège (-0,1%), les autres départements de la région ont vu leurs effectifs salariés légèrement progresser. Les progressions les plus importantes ont été enregistrées dans le Lot et en Haute-Garonne, avec +1,9%. Ce dernier département a continué de concentrer plus de la moitié des effectifs salariés avec 54,6%, et a représenté près de 80% des créations d'emplois en 2010.

La situation sociale

Fin 2010, la crise sociale perdure. 9,3% de la population active étaient demandeurs d'emploi soit une très légère baisse de 0,1 point par rapport à 2009.

Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 7%, soit 12 000 demandeurs d'emplois supplémentaires, contre une progression de +16% en 2009. La reprise de l'activité économique et la croissance des effectifs salariés n'ont pas permis le redressement de la situation de l'emploi, dont la dégradation a été continue ces dernières années. Ce niveau de chômage s'explique aussi par la forte attractivité démographique que connaît Midi-Pyrénées.

Sur la période, la demande d'emploi s'est stabilisée chez les jeunes de moins de 25 ans (+0%) alors que la catégorie des séniors a progressé fortement (+17%). L'augmentation a aussi été plus importante chez les femmes (+8%) que chez les hommes (+5%).

De plus, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an) a continué à progresser avec +18 % et représente 36,8 % des demandeurs d'emploi.

Au niveau des départements, le taux de chômage est resté stable, hormis dans les départements des Hautes-Pyrénées (-0,7 point), en Ariège et dans le Lot (-0,3 point). Ces trois départements avaient connu les plus fortes augmentations en 2009.

En 2010, la région comptabilisait 16,4% de la population en situation de précarité financière, disposant donc de ressources sous le seuil de bas revenus (revenu mensuel inférieur à 954 €). 100 000 salariés étaient concernés.

Au niveau national, en matière de pouvoir d'achat, bien que le revenu des ménages ait progressé en moyenne de 2,0%, la progression du pouvoir d'achat global du revenu n'a été que de 0,8%. En effet, l'augmentation du prix des dépenses de consommation a été de 1,2%.

De plus, le rebond enregistré des impôts directs, conjugué à la moindre progression des prestations sociales a atténué l'augmentation du revenu disponible des ménages.
A la fin de l'année 2010, la région comptait 78 112 allocataires du RSA (ex-RMI+API). En un an le nombre d'allocataires a progressé de 7,6% (+5,8% en France métropolitaine).
Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région

LE PREMIER SEMESTRE 2011

La situation économique

Après une reprise de l'activité en 2010 avec un léger ralentissement au quatrième trimestre, le début de l'année a été marqué pour l'ensemble des économies avancées, par une activité qui a continué à progresser au premier trimestre.

Par la suite, la situation mondiale a connu plusieurs facteurs de ralentissement : séisme au Japon, tensions géopolitiques en Afrique du nord et au Moyen-Orient, choc pétrolier et renchérissement des matières premières, surchauffe inflationnistes dans les pays émergents et crise de confiance autour des dettes souveraines et des comptes de certains pays comme les Etats-Unis.

<u>En Europe</u>, la Zone euro a vu sa croissance reprendre au premier trimestre avec en moyenne +0,8% (+1,5% en Allemagne, +1% en France). Les pays de la Zone ont par la suite connu une croissance quasi-nulle au second trimestre.

En effet, la situation conjoncturelle s'est dégradée avec de fortes incertitudes sur la monnaie européenne. La première conséquence a été un fort recul des indices boursiers, notamment des institutions financières. Cette dégradation de la conjoncture économique a déjà été anticipée par certains chefs d'entreprises qui voient les perspectives de croissance de fin d'année fortement perturbées.

Parallèlement, la consommation des ménages en Asie, aux Etats-Unis et en Europe a été particulièrement faible. La progression de l'inflation et dans certains pays, les mesures d'austérité, n'ont pas permis des gains de pouvoir d'achat.

En France, l'activité dans l'ensemble des secteurs a continué à progresser jusqu'à l'été. Toutefois, début juin le climat des affaires a connu un repli avec comme conséquence un ralentissement de l'activité industrielle. L'activité dans le commerce a également ralenti sous l'effet de la baisse de consommation des ménages. Enfin les échanges commerciaux n'ont pas bénéficié à la France, amputés par la faiblesse de la demande de certains de ses voisins, en particulier l'Espagne et l'Italie.

La situation de l'emploi sur le premier semestre a vu la création nette de 112 000 emplois dans le secteur marchand non agricole, avec principalement un nombre d'emplois créés sur le premier trimestre. Le ralentissement observé à la fin du second trimestre devrait se poursuivre sur la fin de l'année.

Les perspectives sont marquées par de profondes incertitudes voire des prévisions pessimistes qui ont déjà occasionné un ralentissement de l'activité, sous l'effet d'anticipation.

Le niveau d'activité enregistré sur les premiers mois avait été favorable à certains secteurs de Midi-Pyrénées.

Dans l'industrie, malgré un léger repli à la fin du second trimestre, la situation a continué a être particulièrement favorable au secteur aéronautique et spatiale dans la continuité de l'année 2010. La reprise de la demande aéronautique mondiale s'est confirmée avec les commandes

records enregistrés par Airbus lors du salon du Bourget (730 nouvelles commandes et options d'achat). Les conséquences de l'augmentation des cadences de production sont un surcroit d'activité et une augmentation des plans de recrutement. Ce secteur d'activité tire à la hausse l'ensemble des indicateurs régionaux.

Fin août, l'activité industrielle était bien orientée avec des niveaux de carnets de commandes qui offraient une bonne lisibilité à moyen terme, et des capacités de production fortement mobilisées après une période de maitrise des stocks.

Avant l'été, les chefs d'entreprise semblaient s'orienter vers une augmentation de l'emploi et des investissements pour la fin de l'année 2011.

Dans la construction, le nombre d'autorisations de chantiers pour des logements a progressé avec une croissance de 15% par rapport à l'année précédente. Il en est de même avec une accélération des mises en chantiers.

Une reprise est attendue dans la construction de locaux non-résidentiels qui a aussi connu une augmentation des autorisations de chantiers mais qui ne s'est pas encore matérialisée par une progression des mises en chantiers.

L'activité reste aussi plus dynamique dans le second œuvre que dans le gros œuvre sous l'effet d'une activité soutenue dans l'entretien et l'amélioration des constructions existantes.

Bien qu'en progression sur le début de l'année, l'activité des services marchands a connu un ralentissement dès la fin août, avec une demande en diminution liée au pessimisme ambiant des chefs d'entreprises. L'une des branches affectée est le secteur du travail intérimaire qui voit son volume d'activité moins important que ce qui était attendu, en particulier par une demande prudente en provenance du secteur du BTP. Autre branche qui connaît un repli d'activité, la branche des transports.

Dans le domaine agricole, les conditions climatiques de début d'année ont impacté diverses productions. Les rendements des moissons des grandes cultures sont en fortes baisses par rapports à 2010.

Le printemps sec qu'a connu la région, a parfois obligé les éleveurs de bovins à vendre des animaux « non finis » car ils ne pouvaient faire face à la pénurie de fourrage et à l'augmentation des prix de la paille et du foin.

A contrario, la situation climatique devrait profiter au secteur viticole pour lequel la qualité et une augmentation de la production de 9% sont attendues.

En matière d'accompagnement financier de l'activité économique régionale, en juillet 2011, les crédits mobilisés par les entreprises de Midi-Pyrénées étaient en progression et représentaient 35,8 Mds €. La stabilisation des crédits court-terme signifie que les entreprises ont une trésorerie en meilleure santé. Les crédits d'investissement mobilisés par les entreprises régionales étaient en progression de 6%.

Sur le premier semestre, la création de l'emploi a progressé. La bonne tenue de la l'activité sur ce début d'année a permis de créer des emplois dans les secteurs de l'industrie notamment dans l'industrie aéronautique et spatiale, dans la construction et dans les secteurs marchands et le commerce.

A la fin du premier semestre 2011, la région a retrouvé un niveau d'emploi salarié proche à celui d'avant le début de la crise (octobre 2007) avec 663 000 emplois dans les secteurs marchands non-agricoles.

Fin juin 2011, seuls les départements du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne ont retrouvé leur niveau d'emploi salarié d'avant crise. Les plus fortes progressions ont été observées sur ces deux derniers départements avec respectivement +3,8% pour le Tarn-et-Garonne et +2,9% pour la Haute-Garonne (+2,5% pour Midi-Pyrénées, +1,2% pour la France métropolitaine). Depuis l'an 2000, le département de la Haute-Garonne concentre plus de 50% des emplois de la région (55,7% au 1^{er} janvier de l'année 2011).

Une stagnation du marché de l'emploi est attendue pour la fin de l'année.

La situation sociale

Les hausses d'effectifs enregistrées sur le début de l'année n'ont pas permis d'effacer les pertes d'emplois cumulées depuis le début de la crise. Fin juin 2011, le taux de chômage régional était de 9,2%, légèrement supérieur à la moyenne nationale observée à 9,1%. La situation du nombre de demandeurs d'emploi s'est légèrement améliorée sur le 6 premiers mois avec une diminution de 0,1 point.

Localement, d'importantes disparités départementales sont observées, avec 6,4% pour l'Aveyron et quatre départements ayant des taux supérieurs à 10% : 10,5% pour l'Ariège, 10,4% pour les Hautes-Pyrénées, 10,2% pour le Tarn et 10% pour le Tarn-et-Garonne. Dans le Gers il était de 7%, de 8,7% dans le Lot et de 9,4% en Haute-Garonne.

A la fin du premier semestre 2011, comme en 2010, l'amélioration de la situation de l'emploi n'a que faiblement bénéficié à la résorption du nombre de demandeurs d'emploi. L'attractivité démographique de la région et les pertes d'emplois cumulés ces dernières années sont les principaux facteurs de cette situation.

En matière de surendettement des ménages, depuis la fin de l'année 2010, il est observé une augmentation des dépôts de dossiers de surendettement et pour la première fois, Midi-Pyrénées est au dessus de la moyenne nationale. Il est constaté une aggravation de la situation des populations les plus défavorisées qui n'ont pas bénéficié du regain de l'activité économique. Les départements de l'Ariège et de l'Aveyron sont particulièrement touchés par le surendettement alors que l'on constate une stabilisation de la situation sur l'agglomération toulousaine.

Déjà en 2009¹, une part significative de la population de Midi-Pyrénées était en situation de précarité financière : 16,4% de la de la population de moins de 65 ans disposés de revenus inférieurs au seuil de bas revenus (942€/mois en 2009) et 5,9% de la population des plus de 65 ans percevaient une allocation leur permettant d'atteindre le minimum vieillesse (648,44 €/mois en 2009).

Entre juin 2010 et juin 2011, le nombre d'allocataires du RSA a continué à progresser en Midi-Pyrénées avec une croissance de 5,1% (+3,8% en France métropolitaine), pour atteindre 79 848 allocataires.

_

¹ Une approche de la précarité (tableau de bord, données 2009) – INSEE édition 2011

Globalement, comme dans le reste de la France, même si la précarité a progressé en Midi-Pyrénées, moins rapidement qu'en 2010, la situation toujours dégradée du marché du travail et le basculement progressif des chômeurs de longue durée en fin de droit devraient aggraver la précarité et le nombre d'allocataires de minima sociaux continuer à augmenter.

La situation environnementale

Au plan mondial, la situation environnementale est marquée par la catastrophe nucléaire de Fukushima, intervenue au Japon le 11 mars 2011. Elle est l'une des conséquences du séisme de magnitude 9 intervenu sur la cote pacifique du Japon et qui a fait plus de 20 000 morts.

Cette catastrophe nucléaire est considérée comme la pire catastrophe depuis l'accident de Tchernobyl en 1986. Son impact sur les populations et l'environnement est difficilement imaginable dans le temps tant l'ampleur de la situation est immense : exposition et contamination radioactive à des degrés divers des populations environnantes, de l'océan, de l'atmosphère, des sous-sol, des aliments, de l'eau potable, ...

Dans le monde entier, la conséquence de cet accident industriel majeur a été de relancer le débat sur les politiques nationales en matière d'énergie ainsi qu'au niveau local. Alors qu'en Allemagne, la décision de sortir du nucléaire dans un délai maximum de 9 ans et de réorienter radicalement sa production, a été annoncée en avril 2011, en France le débat sur les choix en matière de politique énergétique nationale et une sortie progressive du nucléaire bat son plein. Rappelons que le nucléaire représente 70 à 80% de la production d'électricité française et 16% de l'énergie finale consommée.

Au niveau national, avec la promulgation de la loi le 13 juillet 2011, portant sur l'interdiction d'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de schiste en utilisant la fracturation hydraulique, une première réponse a été donnée à la forte mobilisation civique qui dénonce les impacts environnementaux très lourds de cette méthode d'extraction de gaz, notamment en matière de pollution des eaux, de destruction des habitats naturels et d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Depuis, 3 permis de recherche de gaz de schiste de Total et de l'américain Schuepbach dans le sud de la France (Montélimar, Villeneuve-de-Berg et Nant) ont été abrogés (publication au Journal officiel du 13 octobre 2011). Si certains permis ont été abrogés, d'autres sont en suspend notamment en Midi-Pyrénées.

Dans le domaine agricole, à la suite du Grenelle de l'environnement, le plan ECOPHYTO 2018 constitue l'engagement des parties prenantes – qui l'ont élaboré ensemble – à réduire de 50% l'usage des pesticides au niveau national dans un délai de 10 ans. Or l'utilisation de pesticides en France est restée stable, voire a légèrement augmentée entre 2008 et 2010 d'après les chiffres présentés par le Ministère de l'agriculture en octobre 2011 (+2,6% pour les traitements par pulvérisation et +7% pour les enrobages de semences). Des moyens importants sont consacrés à la formation avec 140 000 agriculteurs ayant suivi une formation et obtenu leur diplôme CERTIPHYTO, et à la mise en place de réseaux de fermes de référence (1 200 exploitations début 2011, 2 000 prévues à la fin de l'année), mais ils ne porteront leurs fruits que dans quelques années

En Midi-Pyrénées, la mise en œuvre des deux Schémas régionaux, climat-air-énergie (SRCAE) et de cohérence écologique (SRCE), a débuté en 2011. Un comité de suivi régional, **dont le CESER est exclu,** copiloté par l'Etat et Conseil Régional Midi-Pyrénées, a été mis en place en juin selon le principe de la gouvernance à cinq, par déclinaison du comité de suivi national. Les ateliers thématiques et géographiques qui se sont déroulés tout au long de l'année guident les débats.

Le Schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) Midi-Pyrénées qui doit être adopté en 2012 fixe à l'horizon 2020 et 2050 :

- Les orientations permettant d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter ;
- Les orientations permettant de prévenir ou réduire la pollution atmosphérique ou d'en atténuer les effets ;
- Par zones géographiques : les objectifs à atteindre en matière de valorisation du potentiel énergétique terrestre, renouvelable et de récupération.

Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) Midi-Pyrénées, dont l'adoption est prévue pour 2013, appartient au dispositif en faveur d'une « Trame Verte et bleue » dans l'aménagement du territoire à trois niveaux d'échelles emboitées : national, régional, infrarégional (planification et projets). Il a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural.

Dans un autre domaine, la region a accueilli les Assises nationales du développement durable qui devaient contribuer à la définition et à la mise en œuvre des objectifs européens définis par la **Stratégie UE 2020** pour atteindre une "croissance intelligente, durable et inclusive".

Cette manifestation a permis de mettre en réseau les différentes acteurs du développement durable : monde associatif, monde économique, institutionnels, ... et de faire partager les expériences locales en la matière.

Enfin, le dispositif d'observation des indicateurs du développement durable, mis en place en 2007 dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Régional et l'INSEE Midi-Pyrénées, va être amélioré et actualisé en 2012 dans le cadre d'un nouveau partenariat élargi entre la plateforme État-Région « Territoires et développement durable » et l'INSEE. L'observation portera notamment sur la construction d'outils de connaissance de la biodiversité, intégrant les continuités écologiques, la connaissance du changement climatique et ses impacts (sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, sur les activités agricoles, touristiques et de production d'énergie...). Ces deux sujets permettront de disposer d'indicateurs sur la mise en œuvre des deux schémas, SRCAE et SRCE.



CONTRIBUTIONS AU DEBAT

1er COLLEGE:

- M. Michel BAYLAC pour la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées
- M. Gérard RAMOND pour la C.G.P.M.E.
- Mme Marielle GAUDOIS pour le M.E.D.E.F et le Groupement des entreprises de la santé Midi-Pyrénées
- M. Pierre GACHE pour la Chambre syndicale des industries chimiques
- M. Patrick AYGOBERE pour le M.E.D.E.F et la Fédération régionale des travaux publics

2^{ème} COLLEGE:

- M. Joël LAVAIL pour le groupe C.G.T. et la F.S.U.
- M. Jean-Marie BEZ pour le groupe F.O.
- M. Francis LAYSSAC pour le groupe C.F.D.T.
- M. Gérard CASSAGNE pour le groupe C.F.T.C.

3^{ème} COLLEGE:

- M. Jean-Louis COLOMBIES pour le groupe Associations
- M. Pascal ASTRUC pour le groupe Associations
- Mme Pascale MAHE pour le groupe Associations
- M. Denis-René VALVERDE pour le groupe Associations et le groupe Santé



CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE MIDI-PYRENEES

Présentée par Monsieur Michel BAYLAC

Madame la Représentante du Préfet de Région, Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Merci au rapporteur et félicitations pour cette synthèse. J'amènerai cependant quelques informations supplémentaires de façon à développer un peu ce qui s'est passé et quelle est la conjoncture économique au niveau de l'agriculture.

Ensuite j'interviendrai sur la sécheresse, très rapidement je vous rassure, la réforme de la PAC 2014, et je vous renverrai aux résultats RGA (Recensement Général Agricole) que je mettrai en conclusion.

Au niveau de la conjoncture en grandes cultures, céréales oléagineux, les prix restent globalement soutenus - même si on a pu assister ici ou là ces dernières semaines à des baisses - et ont permis de compenser pour les céréales à paille des baisses conséquentes de rendements liés à la sécheresse de printemps, en moyenne moins 13 quintaux/hectare pour le blé tendre et moins 10 quintaux/hectare pour le blé dur.

Les cultures d'été ont bénéficié de conditions climatiques beaucoup plus favorables et aussi des possibilités d'irrigation pour le maïs, les rendements sont bons et les conditions de récoltes et de séchage ont été optimales.

Pour les semis d'automne, la persistance d'un temps très sec a compromis sérieusement les levées de colza et de prairies. Par contre, les céréales semblent très bien implantées.

En bovin viande le dynamisme du marché des jeunes bovins tire vers le haut celui des gros bovins, toutes catégories confondues. Le marché du vif maintient une bonne orientation à l'exportation, sur les bovins maigres destinés à l'engraissement. Cette bonne situation des marchés compense les incidences très négatives de la sécheresse et du renchérissement du prix de l'aliment. J'étais hier avec un éleveur qui n'a pas pu prendre assez de précautions pour acheter du foin, aujourd'hui c'est très difficile.

En production laitière, le prix moyen payé au producteur en septembre 2011 est en hausse de 5,1% par rapport au même mois de 2010. La situation est donc en amélioration sans toutefois retrouver le niveau très favorable de la fin d'année 2007 et ne permet toujours pas d'envisager sereinement les investissements nécessaires dans les exploitations. À souligner que les trois départements l'Aveyron, le Tarn, et le Lot assurent à eux seuls les deux tiers des livraisons de lait de Midi-Pyrénées. Dans les départements moins spécialisés, l'érosion des élevages se poursuit avec des cessations d'activité isolant un peu plus les élevages restants.

Au niveau de la production ovine, celle-ci bénéficie d'un courant porteur et des acquis des derniers découplages de la PAC. Une campagne de promotion de cette production est initiée par la FNO (Fédération Nationale Ovine), relayée par les Jeunes Agriculteurs au niveau régional avec un dispositif à mettre en œuvre dans les départements.

Je reviens sur la sécheresse 2011 : plusieurs départements de Midi-Pyrénées ont fait l'objet d'une reconnaissance au titre des calamités agricoles dues à la sécheresse, celle-ci prend une tournure inquiétante dans les départements comme le Gers qui ont connu le printemps le plus chaud et le plus sec depuis l'existence de références météo, le taux d'humidité des sols étaient au plus bas dès le mois de mai atteignant des valeurs habituellement rencontrées au mois d'août.

Actuellement, nous restons en bas de la courbe qui aurait dû remonter. La situation est dramatique pour les éleveurs qui n'ont pu reconstituer de stocks de fourrages, distribués de plus précocement pour compléter la ration de pâturage.

Dans ce département le déficit fourrager est de l'ordre de 62 %. La solidarité a été organisée avec les opérations paille entre zones céréalières et zones d'élevage, la question se pose de la fabrication d'aliment sécheresse permettant d'équilibrer les rations à moindre coût pour les élevages. On peut craindre également que les animaux rationnés ne puissent exprimer pleinement leur potentiel avec en répercussion des problèmes de fécondité.

Les demandes de reconnaissance sont en cours auprès du Ministère avec un enjeu important évalué pour le seul département du Gers à $4 \text{ M} \in$.

Réforme de la PAC 2014 : je ne reviendrai pas sur nos travaux, nous avons fortement travaillé. Les conclusions de ce travail nous permettent de voir qu'il est bien sûr trop tôt pour tirer des enseignements définitifs, néanmoins les orientations proposées vont dans le sens de ce que nous évoquions lors de ce travail sur la réforme de la PAC avec une redistribution différente des soutiens au bénéfice des zones d'élevage. On peut s'attendre à ce que les exploitations perdent d'une certaine manière, mais plus particulièrement les céréalières.

Le débat sur l'environnement est ouvert aussi, on peut craindre ce que l'on appelle le verdissement de la PAC, on peut craindre qu'il freine parfois la compétitivité de nos exploitations, surtout s'il se base sur des notions uniquement administratives. À titre d'exemple, on peut comprendre que la mesure obligatoire « diversification des cultures » porterait sur les terres labourables, ce qui veut dire que les surfaces laissées en prairies permanentes avec tout leur bénéfice environnemental ne seraient pas prises en compte.

Je salue aussi ce qu'a indiqué notre rapporteur, l'effort des agriculteurs sur le plan ECOPHYTO, les 140 000 agriculteurs qui ont suivi les formations CERTIPHYTO de façon à mieux utiliser les produits nécessaires aux soins des plantes.

Enfin, je le dis parce que c'est à l'ordre du jour, la question des zones défavorisées est aussi importante avec un projet de redécoupage qui exclurait certaines zones et ne conserverait pratiquement que la montagne.

Sur l'irrigation, cette année est une année importante puisque les présidents de Chambre d'Agriculture ont signé un protocole d'accord avec l'État.

En conclusion, je vous renvoie aux chiffres du Recensement Général Agricole pour vous indiquer que Midi-Pyrénées est toujours la première région agricole en France avec le plus

grand nombre d'exploitants puisque nous sommes aujourd'hui 47 600, 56 000 exploitants et leurs conjoints travaillent sur les exploitations de Midi-Pyrénées.	
Je vous remercie.	



CONTRIBUTION DE LA C.G.P.M.E.

Présentée par Monsieur Gérard RAMOND

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie vivement de l'attention cordiale et solidaire que vous voudrez bien encore une fois porter à mon intervention au nom du premier Collège sur le Projet de contribution économique de Midi-Pyrénées même si cette intervention s'avère être un véritable pensum pour certains d'entre vous qui voudront bien m'excuser, tout en demeurant par ailleurs persuadé qu'on ne peut raisonnablement et durablement progresser qu'à travers des propos lisibles et compréhensibles par tous, même si cette façon de procéder ne flirte que très rarement avec le langage diplomatique.

Nous nous sommes, et je me suis aussi, posé la question de savoir si cet exercice était utile voire souhaitable ?

La réponse est définitivement oui car si le Projet de contribution du CESER, dans sa globalité est bien renseigné et de bonne tenue, il s'en tient comme il se doit dans ce périmètre de clair obscurs et de non-dits qui convient aux rendus consensuels et il revient donc naturellement à chacun des Collèges de notre honorable institution d'apporter un éclairage, une lecture propre à en révéler l'éclatante lumière, celle de nos difficultés quotidiennes qui finalement n'intéressent que peu de personnes parce que trop terre à terre, trop primaires, voire vulgaire parce que hors du propos macroéconomique des forts en thème. Et pourtant, c'est bien de notre vie dont il s'agit, de celle de nos proches et de nos enfants

Si, en y regardant de près, nous constatons qu'en 2010 l'impact de la crise a été comme celle d'un pavé jeté dans une mare dont les effets s'atténuent en s'éloignant du centre, force est de constater qu'en atteignant le rivage à fin juin 2011 il y a un effet de ressac qui est amplifié par la tourmente déclenchée à nouveau par ces Nouveaux Maîtres du monde qui plongent dans le doute les forces vives et les PME/PMI de notre Pays et plus particulièrement notre Région où le secteur aéronautique et spatial, en restant le moteur de la croissance industrielle masque encore une fois les difficultés des PME/PMI.

Le STAT INFO de la Banque de France publié en septembre dernier permet enfin après nos demandes répétées de commencer è différencier et à mettre en exergue la problématique des PME/PMI et de lever un coin sur les réalités du terrain :

Non, dans sa grande majorité le milieu bancaire n'a pas changé sur le fond, seule la forme, c'est-à-dire l'approche et le discours ce sont modifiés, ils sont désormais plus amènes et plus pédagogiques :

- Les crédits à court terme des PME/PMI indépendantes se situent à (3,1%) en deçà des crédits octroyés aux PME de groupe ce qui favorise à moyen et à court terme la disparation ou le rachat à vil prix du savoir et du savoir-faire de notre région. Cela apparaît comme une évidence à la lecture de STAT INFO de la Banque de France de Septembre 2011 qui relève à l'item 2 page 2 : Les encours des crédits aux PME résidentes, que «...certaines des PME de Groupe étaient encore il y a un an des PME indépendantes » ;
- En abandonnant quasi systématiquement le bénéfice de la loi DAILLY pour obtenir des crédits à court terme et en requérant d'une manière systématique l'aval sinon la caution des bons de trésorerie, les banques poussent les PME/PMI à faire appel aux Sociétés d'Affacturage qui leur sont adossées, ce qui augmentent le coût du loyer l'argent emprunté et diminue l'encours par la retenue d'un fond de garantie et favorise ainsi l'accroissement du CA des Société de garantie de Crédits;
- La contre garantie d'OSEO notamment pour les prêts de consolidation ne sont euxmêmes accordés qu'avec la caution du dirigeant ou l'hypothèque des bâtiments ou le nantissement du fond de commerce même si la banque ne réclame aucune garantie complémentaire.
 - Mieux, la garantie demandée par OSEO n'est pas calculée au prorata du pourcentage consenti mais couvre la totalité de l'emprunt. Par exemple, si la garantie demandée est de 50 % pour un montant de 100 000 €, soit 50 000 €, la garantie réclamée par OSEO est de 100 000 € et non de 50 000 €.
 - Comment entre autres et dans ces conditions nos PME/PMI peuvent-elles assurer leur développement et tenter de devenir ces ETI (entreprises de taille intermédiaires) que tout le monde aujourd'hui s'accorde à réclamer ?
- La balance commerciale est déficitaire nous dit-on, mais comment ne le serait-elle pas alors que 80% des entreprises exportatrices sont des PME de moins de 20 salariés à qui les banques ont supprimé l'accès aux Mobilisations de Créance Nées à l'exportation, l'Etat a imposé des conditions de paiements à travers la LME qui obère leur trésorerie déjà insuffisante pour financer le compte client et la COFACE dont le comportement est devenu pire que la dernière des dernières agences de cotation ?

J'arrêterai là cette litanie qui stigmatise le mensonge permanent dans par lequel on veut nous faire croire à longueur de journée à travers les média que tout doit être fait et sera fait pour permettre à nos PME/PMI de se développer car c'est par elles que passera la croissance, l'emploi, l'avenir de nos enfants, de notre pays et de son rayonnement dans le monde.

Nos entreprises et leurs salariés n'ont pas attendus les analyses erronées d'hier et les discours racoleurs d'aujourd'hui, de ceux qui nous ont conduits à la faillite pour dire haut et fort où était le Chemin.

Nos entreprises ont besoin d'hommes et femmes compétents qui seront ce qu'étude, recherche, développement et formation veulent dire, et qui sauront trouver les clés de la stabilité et de la continuité dans l'action pour susciter à nouveau la confiance.

Enfin ce n'est certainement pas en nous proposant de verser du sang et des larmes et de sacrifier deux générations au nouveau Dieu Triple A que nous retrouverons tous l'envie de participer à la construction d'une société enthousiaste, régulièrement et harmonieusement organisée.

Je vous remercie de votre attention.



CONTRIBUTION DU M.E.D.E.F. ET DU GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE LA SANTE MIDI-PYRÉNÉES

Présentée par Madame Marielle GAUDOIS

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs,

Industrie

La production industrielle est restée bien orientée mais la progression est plus mesurée que ces derniers mois.

La situation de l'emploi a peu évolué mais les prévisions d'embauches semblent bien orientées, notamment dans l'aéronautique.

Dans un contexte économique et financier national et international générant de nombreuses incertitudes, les prévisions sont cependant empreintes de prudence pour les prochains mois.

Le secteur Santé, pour sa part industrielle (pharmacie, biotechnologies et dispositifs médicaux) consolide sa contribution à l'économie régionale et ses perspectives restent orientées favorablement, alors que la majorité des branches des autres produits industriels a connu des baisses de production.

Services marchands

L'activité dans les services marchands s'est redressée après un mois de septembre décevant. Les perspectives sont perçues comme meilleures soutenues par une demande encore assez active.

Je voudrais souligner le dynamisme de nos entreprises qui, dans le contexte difficile et plus que jamais incertain que nous connaissons, maintiennent leur volonté de développement, leur capacité d'anticipation et d'innovation et ce en appui particulièrement sur les petites et moyennes entreprises.

A titre d'exemple :

TRIDEM PHARMA vient de réaliser une levée de fonds de 5 M €. Le groupe haut-garonnais distribue les médicaments d'une vingtaine de laboratoires pharmaceutiques mondiaux dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone. Il vise les 100 M € de chiffre d'affaires dans les cinq ans à venir.

Spécialisée dans l'export pharmaceutique vers les pays francophones émergents, TRIDEM Pharma est présent dans 21 pays d'Afrique ou de l'Océan Indien. L'entreprise se charge de la distribution et de l'exploitation des autorisations de mises sur le marché.

Les entreprises VECTALYS, LDL TECHNOLOGY et FIGEAC AERO ont toutes trois été récompensées dans le cadre du dernier Deloitte Fast 50 qui s'est tenu à Toulouse, au siège d'Airbus.

Le concours DELOITTE FAST 50 récompense chaque année les 50 entreprises qui affichent la meilleure croissance de l'hexagone.

La société VECTALYS, basée à LABEGE, a décroché la 3ème place avec 689 % de croissance sur cinq ans. Créée en 2005, cette société de biotech emploie une vingtaine de personnes. Elle a été parmi les premières à être labellisée par le pôle de compétitivité Cancer Bio Santé. Cette plateforme de génomique fonctionnelle basée sur la production de vecteurs viraux s'oriente désormais vers les cellules souches.

Autre lauréat, la société LDL TECHNOLOGY reçoit le prix OSEO. Cette entreprise de 42 personnes basée à RAMONVILLE s'était spécialisée dans les capteurs de pression, au départ pour les motards. Depuis, ses compétences se sont développées sur l'électronique embarquée pour les camions, les métros, etc. L'entreprise a levé 2 M € en 2008 pour adresser l'international, avec un certain succès.

Enfin, l'entreprise FIGEAC AERO remporte le prix Spécial Entreprise Aéronautique. Là encore, le jury a récompensé une entreprise fortement impliquée dans le tissu local. Elle compte 600 salariés. L'an dernier, elle avait ainsi signé un contrat en sous-traitance globale avec AEROLIA, pour un montant estimé à 100 M \$.

Ces exemples illustrent le dynamisme des entrepreneurs et leur impressionnante capacité à innover et anticiper les besoins de leurs marchés. Réussir à attirer un nombre suffisant de clients pour atteindre de tels niveaux de croissance sur cinq ans en dit long sur la qualité des produits et du management de ces entreprises.

Pour conclure,

Les jeunes entreprises innovantes des secteurs porteurs comme la biotechnologie ou les TIC sont notre développement de demain, tant en matière de compétitivité internationale, qu'en matière sociale pour les emplois qu'elles sont et seront en mesure d'offrir. Nous avons en région de véritables pépites dans ce domaine, sachons les soutenir et les valoriser.

Restons et travaillons dans l'économie réelle.

Source « Note de conjoncture Midi-Pyrénées - Banque de France – Novembre 2011 »

CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Présentée par Monsieur Pierre GACHE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs,

J'interviens au titre des industries chimiques et je suis ravi de pouvoir passer après quelqu'un qui nous a apporté ce matin un petit coin de ciel bleu en célébrant les entreprises qui marchent. Je resterai dans le même état d'esprit, en disant que les industries chimiques se préoccupent beaucoup de l'emploi industriel et du développement industriel, de la compétitivité internationale et du commerce extérieur.

Cependant en faisant le lien avec les problématiques liées à l'énergie, on se rend compte que l'industrie intègre de façon très importante dans ses prix de revient le coût de l'énergie et en particulier de l'énergie électrique.

Aujourd'hui nous avons par rapport au marché international européen un avantage concurrentiel de l'ordre de 30%, et toutes les industries ont peu ou proue ce facteur de production, que ce soit la métallurgie, la sidérurgie, les briqueteries, les papeteries et la chimie bien entendu, mais aussi des industries où des intrants provenant de l'énergie s'intègrent, comme l'industrie alimentaire avec la chaine du froid et même la recherche avec des équipements très particuliers comme le « Laser Mégajoule » et le « synchrotron ».

Notre avis est qu'en l'état des technologies, les énergies de substitutions sont incompatibles avec le développement industriel et nous sommes assez perplexe quand nous entendons les débats qui se passent aujourd'hui avec une même personne qui le matin prône le développement industriel et qui l'après midi tire à boulet rouge sur le nucléaire. D'autres échangent des sièges à l'Assemblée Nationale contre des réacteurs nucléaires et j'en ai même entendu « sans rire » qui évoque comme solution l'énergie musculaire.

Merci



CONTRIBUTION DU M.E.D.E.F ET DE LA FEDERATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

Présentée par Monsieur Patrick AYGOBERE

Madame la Représentante du Préfet, Monsieur le Président du CESER, Mesdames, Messieurs les Conseillers, Mesdames, Messieurs,

J'interviens au titre du MEDEF pour le compte des entreprises de Travaux Publics de Midi-Pyrénées. Préalablement, je rappellerai les activités des travaux publics, elles sont déclinées en plusieurs spécialités : les travaux routiers, la filière eau et fluides, les travaux électriques, le génie civil. Elles représentent aujourd'hui en Midi-Pyrénées 484 entreprises régionales pour 12 000 salariés permanents. Le chiffre d'affaires de l'activité étant de près de 2 Mds €.

Les travaux publics dépendent à 74% de la commande publique, dont 54% de la commande des collectivités locales, communes, groupements de communes, communautés urbaines, départements, 16% des entreprises publiques et 4% de l'État.

Le secteur subit de plein fouet la crise en 2008 et 2009 avec une chute d'activité de près de 15%. En 2010, plus de 62% des entreprises de TP ont un carnet de commandes inférieur à trois mois et la baisse d'activité s'élève à 7,5% avec une très forte dégradation des prix.

Sur l'année 2010, un quart des entreprises de travaux publics ont clôturé leur bilan en perte et le nombre de défaillances d'entreprises en redressement judiciaire ou en liquidation s'élève à plus de 25 en 2011, ce qui concerne plus de 700 salariés.

La main-d'œuvre intérimaire a été la variable d'ajustement comme toujours en temps de crise avec 1 000 emplois de moins depuis 2009.

Au cours du premier trimestre 2011, on note une reprise d'activité, mais dès le troisième trimestre elle s'est fortement tassée, laissant augurer une fin d'exercice largement en repli.

Dans le secteur privé lié à la demande en logements et malgré les mesures de relance dans le secteur du bâtiment, la profession ne ressent aucun effet positif sur son activité. De plus, la baisse de ventes de logements et la remise en question du dispositif Sellier devraient se traduire par une baisse de mises en chantier pour 2012 et 2013.

Les Budgets Primitifs des départements de Midi-Pyrénées pour 2011 affichent pour la majorité une baisse des dépenses d'investissement avec une part moyenne travaux publics très en retrait. Un exemple, le département de la Haute-Garonne affiche pour 2011 une diminution de part TP de 13%, soit près de 20 M €, ce qui représente l'équivalent de 250 emplois. Le report des investissements, le retard des procédures et le retard dans le lancement des travaux programmés, notamment les PDMI, contribuent aussi fortement à cette baisse d'activité.

Les perspectives d'activité : l'investissement public et notamment celui des collectivités locales se tend et laisse envisager des perspectives négatives pour 2012. Plusieurs points négatifs réduisent la visibilité pour les collectivités locales : la réduction de leurs marges de manœuvre fiscales et le gel des dotations de l'État, la réforme territoriale et fiscale en cours, la difficulté à trouver des financements, en effet le nombre de banques actives sur le financement des collectivités s'est réduit. Le retrait de ce marché de DEXIA CREDIT LOCAL de France, qui représentait 30% des financements avec 5 Mds €, provoque une insuffisance de financements que les autres banques traditionnelles ne peuvent pas couvrir et ceci en durcissant les conditions d'accès au crédit.

L'annonce de la création de l'agence de financement des collectivités locales ne pourrait fonctionner à plein régime qu'à compter de 2013, mais pour des engagements limités en rapport avec l'apport des fonds propres des collectivités à cette nouvelle structure.

L'enjeu des prochaines années pour la profession sera la capacité financière des collectivités locales à retrouver des niveaux d'investissement d'équipement public au moins équivalents à ceux de l'année 2006.

Pour conclure, la situation est très préoccupante pour les emplois et la pérennité des PME et TPE de Travaux Publics en Midi-Pyrénées. C'est plus de 2 000 emplois qui pourraient disparaître à court terme et la profession réaffirme la nécessité d'établir un plan d'urgence pour ce secteur d'activité très sinistré.

Merci de votre attention.

CONTRIBUTION DU GROUPE C.G.T. ET LA F.S.U.

Présentée par Monsieur Joël LAVAIL

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs,

En 2010, à cette même tribune, la CGT accompagnée d'une centaine de salariés en grève s'exprimait pour dénoncer une conjoncture économique et sociale dévastatrice et extrêmement difficile pour bon nombre de nos concitoyens alors que des dizaines de milliers de personnes manifestaient dans les rues de Toulouse, comme partout en France pour s'opposer à l'appel notamment de la CGT et la FSU, à la contre réforme des retraites imposée par N. SARKOZY et son gouvernement. Malheureusement 2011 est elle aussi une année de crise financière, mais surtout sociale : 8,2 millions de personnes vivent en France en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 954 € par mois dont la moitié avec moins de 773 €, le chômage bat des records et il y a de plus en plus de travailleurs pauvres, mal logés et mal soignés.

Ce n'est pas noircir le tableau que de dire cela, la CGT et la FSU sont aux premières loges pour juger de la réalité de la situation.

La plupart des entreprises et des banques ont été aidées et renflouées par de l'argent public (750 Mds € de fonds européens), cela montre bien l'échec d'un système incapable d'assurer une stabilité, ne serait-ce que financière. Cette crise systémique est le résultat de plusieurs décennies de politiques libérales qui ont fait le choix de préserver et d'accroître la rentabilité du capital au détriment de la valorisation du travail. En schématisant, on pourrait dire que le système privatise les profits et nationalise les pertes.

La CGT et la FSU exigent une autre répartition des richesses. En 2010 la part des salaires dans le PIB n'a cessé de diminuer alors que 210 Mds € étaient versés comme dividendes pour 182 Mds € consacrés aux investissements. L'insuffisance des salaires et des retraites conduit au surendettement avec les développements que l'on sait. Les organisations d'aide aux plus démunis alertent sur la très forte augmentation des demandes. Retraités, salariés du privé comme du public, patrons de TPE / PME en faillite, artisans, agriculteurs, intérimaires, étudiants font maintenant partie des nouveaux pauvres. Les plus de 50 ans et les familles monoparentales, le plus souvent des jeunes femmes, sont parmi les plus touchés. Rappelons que ce sont eux qui subissent en premier le chômage.

Les diverses dispositions gouvernementales adoptées, soi-disant, pour réduire la dette du pays régleront-elles les problèmes ? Rien n'est moins sûr ! Par contre, elles instaurent encore plus d'injustice sociale et de précarité. Quelle aubaine et quel alibi pour les « fossoyeurs » de notre modèle social ! Pourquoi l'état ne parle-t-il pas des 16 Mds € que représente la fraude aux

cotisations sociales réalisée par les entreprises ? En comparaison, la fraude médiatisée des particuliers représenterait 4 Mds €.

La création d'un « haut conseil au financement de la protection sociale » alors qu'en même temps le MEDEF prône l'instauration de la TVA sociale et une hausse de la CSG en lieu et place des cotisations sociales est une véritable « bombe sociale ».

La CGT et la FSU s'expriment aujourd'hui devant les acteurs politiques, économiques et sociaux de la région. Il est de notre responsabilité à tous de définir et de mettre en œuvre une autre politique ambitieuse au service du développement, du plein emploi, de l'industrie et de la recherche.

Nous faisons 10 propositions pour sortir de la crise :

- 1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
- 2. Contrôler les aides publiques aux entreprises
- 3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
- 4. Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires
- 5. Stopper les suppressions d'emplois
- 6. Développer les politiques publiques et les services publics
- 7. Réformer la fiscalité en profondeur
- 8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits
- 9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux
- 10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique Le règne de la déréglementation est dépassé! Vivre en société nécessite des règles, crée des droits mais aussi des devoirs, nous ne voyons pas pour quelle raison le monde économique devrait y échapper.

En Midi Pyrénées, plus de 459 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté soit plus de 16 % de la population, dont plus de 100 000 travailleurs pauvres (chiffres 2010). Avec 9,4 % de chômeurs, notre région doit impérativement agir et notamment concrétiser au plus vite les propositions positives du schéma régional de développement économique (SRDE).

Pouvoir vivre et travailler dans tous les départements de notre région ne doit pas être un vœu pieux! L'enthousiasme justifié du secteur de l'aéronautique autour de Toulouse ne doit pas cacher les problèmes dans les autres secteurs.

Concernant la situation environnementale, la catastrophe nucléaire survenue à Fukushima le 11 mars 2011 a rappelé douloureusement au monde le danger potentiel lié à ce mode de production d'électricité.

La France, grosse productrice d'énergie issue de l'atome, ne peut plus esquiver un débat national sur une sortie progressive du nucléaire. Il est clair qu'en la matière l'incantatoire ne sert à rien. Nous réitérons notre demande de débat public et démocratique afin que chacun puisse sereinement et objectivement se forger un avis sur la question.

La situation économique et sociale de notre pays mérite bien autre chose qu'un accord de coin de table de quelque parti que ce soit. Les salariés refusent de servir de monnaie d'échange dans un débat politicien qui ne servira in fine qu'à nourrir les extrêmes.

Seul un ensemble de solutions pragmatiques a quelques chances d'aboutir. A ce titre, les énergies renouvelables - eau, air, soleil et autres - devraient être au centre d'une politique énergétique préservant notre indépendance et répondant aux besoins des populations. Pour la CGT et la FSU, cette politique doit être mise en œuvre sous contrôle public et échapper ainsi aux spéculateurs de toutes sortes.

Nous rappelons que l'eau, l'air et l'énergie devraient être le bien inaliénable des peuples. L'exemple récent de l'arrêt de la tentative d'exploitation des gaz de schistes démontre que les citoyens ne sont pas prêts à accepter n'importe quoi en matière de production d'énergie.

La CGT et la FSU apprécient la mise en œuvre des deux Schémas Régionaux, Climat Air Energie (SRCAE) et de Cohérence Ecologique (SRCE). Elles regrettent cependant qu'à l'instar d'autres schémas régionaux, ils ne soient pas prescriptifs.

T	<i>x</i> .	1		/	
IN.	Pres	l de	VOTE	écoute.	
ΙV	10101	uc	vouc	ccouic.	 ٠



CONTRIBUTION DU GROUPE F.O.

Présentée par Monsieur Jean-Marie BEZ

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs,

La conjoncture de la fin de l'année 2010 n'était pas fameuse. Celle de la fin d'année 2011 est pire.

L'opinion publique est anesthésiée par la tyrannie médiatique du haro sur les dettes qualifiées de souveraines, c'est-à-dire les dettes des états.

Cela ne doit pas nous empêcher de continuer à penser. Certes la dette de l'Etat est élevée, pour autant c'est moins son niveau qui importe (1 700 Mds €, soit 85% du PIB) que la capacité de l'emprunteur en l'occurrence l'Etat à la rembourser, capacité qui elle n'est pas vraiment en question aujourd'hui même si les taux de l'emprunt d'Etat à 10 ans ont sensiblement augmenté attestant en cela de la plus grande réticence des préteurs. Je rappelle que la dette française est encore détenue aujourd'hui à 40% par les résidents français essentiellement assurances et banques et à 60% par les non résidents.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que la réduction drastique, aveugle et purgative de la dette de l'Etat bloque la croissance et ressemble beaucoup aux traitements que les médecins dans les Comédies de Molière administraient à leurs malades pour qu'à défaut de les guérir, ils mourussent en bonne santé pourvu que ce fut selon les normes médicales de l'époque. Il en est de même pour les états aujourd'hui qui sont traités selon les normes comptables du FMI alors qu'il existe des méthodes moins brutales de guérison et d'ajustement; et d'ailleurs, personne ne nous demande de revenir à 3% de déficit du budget dès 2012.

En vérité, il convient de continuer à naviguer entre le fait comme le disait Philippe SEGUIN, qu'il ne faut pas déduire du constat que les caisses sont vides, qu'elles sont sans fond et la nécessité de continuer à financer l'économie.

Or les chefs d'entreprises anticipent un ralentissement de l'activité, la consommation des ménages n'augmente plus que très faiblement et au troisième trimestre 2011 le taux de croissance du produit intérieur brut est à 0,4% faisant suite à -0,1% au deuxième trimestre et 0,9% au premier, ceci sans compter qu'il a été plusieurs fois revu à la baisse pour 2012 et que selon nous, sa dernière prévision à 1% est encore trop élevée et doit être plutôt estimée à 0,5 ou 0,6% au mieux.

La situation de l'emploi est à l'avenant. Le chômage, déjà à un taux élevé, 9,2%, ne diminue pas, il augmente même surtout pour les plus de 50 ans et pour les chômeurs de longue durée qui représentent 18% des demandeurs d'emploi en Midi-Pyrénées, les taux selon les bassins d'emplois varient de 5% à Rodez à 13,4% à Lavelanet, 9,3% à Toulouse.

La précarité financière augmente puisqu'elle concerne désormais 16,4% de la population régionale.

Bref, on le voit, la conjoncture n'est pas florissante. Dans les périodes de basses eaux comme celles que nous traversons, il ne faut pas se priver de moyens de financer la relance de l'activité mais au contraire les développer.

Je vous remercie de votre attention.

CONTRIBUTION DU GROUPE C.F.D.T.

Présentée par Monsieur Francis LAYSSAC

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs.

Dans cette période de crise économique et sociale doublée d'une crise de confiance entre opérateurs financiers qui se concrétise par une tension sur les taux de crédit et une pression sur les dettes souveraines, les décisions gouvernementales et les plans de rigueur successifs vont impacter les budgets des familles notamment les plus modestes tout en laissant en place une fiscalité injuste et contre productive.

Les mesures à prendre doivent privilégier la croissance, l'emploi, la cohésion sociale, face au ralentissement qui se profile de l'activité économique, lequel aura des conséquences négatives sur l'emploi, les salariés et les entreprises.

Les indicateurs sont d'ailleurs déjà passés au rouge : le chômage repart une nouvelle fois à la hausse y compris sur notre région.

Le nombre de jeunes comme des séniors sans emploi et de chômeurs de longue durée ne cesse d'augmenter pour atteindre des niveaux inacceptables.

Pour nous fort des enseignements de 2008-2009, la CFDT propose d'agir dans quatre directions :

- 1. Tout d'abord relancer les dispositifs « former plutôt que licencier » pour les entreprises, les secteurs professionnels ou les territoires en difficultés ;
- 2. Pour l'emploi des jeunes qui restent les principales victimes du chômage, il est indispensable que l'Etat vienne en soutien aux mesures prises par les partenaires sociaux durant le premier semestre pour l'accompagnement et le maintien dans l'emploi;
- 3. Cela passe aussi par une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA jeunes ;
- 4. Ces mesures pourraient être financées par un fond du style FISO (Fond d'Investissement Social) mis en place en 2009.

La CFDT clame depuis longtemps qu'il est impérieux de lutter contre la dette. Alors que le gouvernement se contente des mesures injustes, moindre revalorisation des allocations familiales et logement ou accélération de la réforme des retraites.

La CFDT rappelle l'urgence de revenir sur les heures supplémentaires défiscalisées qui ont un effet contre-productif sur l'emploi et quasi nul sur le pouvoir d'achat.

La CFDT dans ce contexte incertain ou le pays n'a plus de vision d'avenir demande à ce que l'effort soit porté par tous et préconise la création d'une tranche d'imposition à 50%.

Il faut accélérer le rapprochement des fiscalités françaises et allemandes avec le double objectif de réduire la concurrence fiscale en Europe et d'améliorer le rendement de l'impôt sur les sociétés.

La CFDT au niveau régional, national et européen et dans un contexte aussi difficile œuvrera à ce que les mesures d'austérité ne portent pas que sur les salariés, la cohésion sociale du pays alors risquerait fort d'être fortement remise en cause avec des conséquences lourdes pour notre société.

CONTRIBUTION DU GROUPE C.F.T.C.

Présentée par Monsieur Gérard CASSAGNE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs.

Si, pour l'année 2010 et le début de l'année 2011 les principaux indicateurs économiques semblaient nous éloigner de la crise , ceux de la deuxième partie de 2011 et de 2012 apparaissent comme plus alarmants. La croissance pour 2012 serait de 0,6% pour certains et en récession pour d'autres. Il est maintenant clair que les dettes étatiques vont impacter durablement l'économie mondiale.

Les agences de notation et les marchés mettent la pression sur les dirigeants politiques entraînant des démissions de gouvernements et/ou des plans de rigueur.

Si chacun peut comprendre qu'il vient un temps où il faut résorber la dette publique , les financiers et les spéculateurs doivent comprendre aussi qu'à trop vouloir étrangler les économies des pays concernés l'effet domino pourrait entraîner une récession mondiale majeure et des défauts de paiement. Un re-échelonnement de la dette et des intérêts plus raisonnables ne seraient-ils pas préférables face à un risque aux conséquences incalculables en cas de défaut de paiement d'un pays majeur ?

De plus au niveau européen les responsables politiques doivent donner un signal fort et unanime aux milieux financiers pour éviter des spéculations malsaines et dangereuses. Pour retrouver la croissance des solutions existent :

- Une relance européenne pour des investissements d'avenir (infrastructures, recherche, innovations technologiques, ...);
- Un changement de la parité de l'Euro avec les autres monnaies de référence ;
- Donner de nouveaux pouvoirs et moyens à la BCE en émettant des eurobonds ou en rachetant des obligations d'Etats.

En France dans sa dernière enquête sur les revenus fiscaux et sociaux 2009 (publié le 30 août 2011) l'INSEE constate une accélération de la précarité et de la pauvreté. C'est ainsi que :

- 13,5 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (+4% comparé à 2008);
- 8,2 millions de pauvres dont 10,1% des actifs (+6% en 1 an);
- 9,8% de la population au chômage;
- Le niveau de vie des 10% les plus démunis chute encore de 1,1% en 1 an ;
- Enfin l'écart de niveau de vie entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres s'est creusé de 10% en un an.

Ceci est-il tolérable?

Après l'annonce du nouveau plan de rigueur de ce début novembre ses conséquences inquiètent fortement la CFTC. Elle déplore que la majorité des réformes annoncées pèsent une nouvelle fois sur les salariés.

Il faut reparler des salaires et notamment du partage de la richesse produite.

Il faut obliger les grandes entreprises à mieux redistribuer cette richesse et redonner du pouvoir d'achat aux salariés afin de favoriser la croissance.

Le taux d'imposition sur les sociétés est de 33%. En réalité il est de 8% en moyenne pour les grandes entreprises et de 22% pour les PME. Il est grand temps que les grandes entreprises soient davantage sollicitées.

Enfin des solutions existent :

- Taxer les transactions financières spéculatives et mise en place d'une fiscalité inversement proportionnelle à la durée de détention des titres.
- Instaurer un ISF sur les personnes morales se traduisant par une taxe sur le capital immobilisé à des fins non productives (placements immobiliers, financiers, rachat d'actions, ...) obligeant les entreprises à réaliser des investissements créateurs de richesses et d'emploi.
- Réformer en profondeur la fiscalité afin de redonner du pouvoir d'achat aux salariés et aux familles.

Si des efforts doivent être demandés, pour être acceptés cela doit se faire avec équité et justice, par tous et pour tous. Il en va de la cohésion sociale de la Nation.

Je vous remercie pour votre écoute.

CONTRIBUTION DU GROUPE ASSOCIATIONS

Présentée par Monsieur Jean-Louis COLOMBIES

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs.

La situation de la vie associative et de l'emploi associatif sur Midi Pyrénées

Il faut signaler (source recherche et solidarité octobre 2011 avec soutien CDC et ARF)

- Une baisse du nombre de créations d'associations en 2010-2011 : 3 679 contre 3 808 en 2009-2010 sauf Lot et Hautes Pyrénées... c'est une première qui n'est pas anecdotique par rapport à la vie des territoires, à la cohésion sociale et à l'emploi associatif.
- En effet, la part de l'emploi associatif dans l'emploi privé est supérieure en Midi-Pyrénées à la moyenne nationale 11,9% contre 9,7%, soit 94 724 salariés pour 9 194 associations employeuses sur environ 60 000 associations. 56% d'entre elles comptent moins de 3 salariés.
- En Midi-Pyrénées le secteur associatif a créé 25000 emplois sur la dernière décennie (+ 1% par an de progression) et il distribue 1,7 Mds € de salaires annuellement. Pour autant la conjoncture observée depuis le dernier trimestre 2010 traduit une perte d'emploi préoccupante qu'il faudra observer attentivement dans les mois à venir.

Dans le contexte actuel, les responsables associatifs estiment être un des variables d'ajustement des budgets de rigueur de l'Etat, des collectivités et des organismes sociaux. A titre d'exemple, on peut souligner l'érosion continue du soutien de l'Etat aux associations de jeunesse et d'éducation populaire en l'espace de 4 ans avec une coupe budgétaire cumulée de - 25%. Il en va de même pour des associations complémentaires de l'école qui ont vu leurs subventions baisser de 14% en 2011 et craignent des baisses pouvant aller jusqu'à 25% en 2012. Il ne faut pas s'y tromper, en affaiblissant encore les associations et leurs activités d'utilité sociale, c'est un des amortisseurs de la crise que l'on affaiblit.

La situation des jeunes : précarité, pauvreté, peur de l'avenir et colère

<u>Précarité</u>

Selon le CEREQ (situation de l'emploi juin 2009) la précarité dans l'emploi frappe d'abord les plus jeunes : 34 % des actifs de 15 à 29 ans occupent un contrat à durée déterminée (CDD), contrats aidés ou stages, contre 9 % des 30-49 ans. Même avec des salaires inférieurs, l'entrée dans le monde du travail reste un parcours d'obstacles, souvent fait de stages nombreux et de longues périodes de précarité. Le diplôme, même élevé, n'empêche pas la précarité : 40 % des

diplômés du troisième cycle ont commencé par un emploi temporaire. Mais les non qualifiés sont 63 % à être dans ce cas

Car <u>il y a précarité et précarité</u>: certains contrats temporaires fonctionnent comme des périodes d'essai qui servent de tremplin vers un emploi durable; d'autres en revanche, souvent ceux occupés par les moins diplômés, installent durablement les jeunes dans l'insécurité de l'emploi, notamment par le biais de CDD renouvelés de façon contraire au droit du travail, mais dans l'indifférence générale...

Pauvreté

D'une certaine précarité à la pauvreté il n'y a hélas parfois qu'un pas comme le révèlent deux études récentes

- Le sondage réalisé par le Secours Populaire en juillet 2010 révèle qu'une partie importante des jeunes a connu des difficultés financières. Un tiers a eu du mal à se nourrir correctement, à se loger, ou à se payer des vêtements convenables. Dans tous les cas, les chômeurs sont les plus vulnérables. C'est aussi la catégorie qui peine à accéder correctement au système de soins : 33% ont eu des difficultés à payer des actes médicaux.
- Le rapport de novembre 2011 statistiques annuel sur l'évolution de la pauvreté en France du Secours Catholique montre que 30% des jeunes qu'ils ont accueillis sont sans aucune ressource, 36% en logement précaire, et plus de 40% sont au chômage. Au-delà des caractéristiques globales, les difficultés des jeunes revêtent des <u>formes diverses</u>, selon leur situation professionnelle, familiale, leur nationalité et leur statut, qui conditionnent l'accès à leurs droits. C'est hélas très instructif.
- Les jeunes en extrême pauvreté (17%)
 En majorité des hommes, en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique subsaharienne, arrivés depuis peu en France et n'ayant pas encore de titre de séjour, mais aussi des jeunes Français sans famille ou en rupture familiale. Ils vivent dans la rue, en squat ou chez des proches.
- Les jeunes en recherche d'emploi, étudiants, ou en formation (21%)
 Célibataires pour la plupart et en majorité des hommes, sans ressources propres, ils sont étudiants, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi. Ne pouvant bénéficier d'un soutien familial suffisant, ils vivent généralement chez des proches, en foyer. Ils risquent de compromettre gravement leur avenir en abandonnant leurs études pour trouver des moyens d'existence.
- Les jeunes travailleurs (14%)
 Français pour la plupart, ces jeunes sont majoritairement des femmes, soit au chômage indemnisé, soit en emploi précaire. La précarité des contrats entraîne des ressources très irrégulières.
- Les jeunes mères bénéficiaires du RSA (22%)

 Des familles monoparentales avec un ou plusieurs enfants qui bénéficient majoritairement du RSA et ne vivent que de transferts sociaux. Cela ne suffit pas à les maintenir en dehors de la pauvreté. Seul l'accès à l'emploi ou à la formation leur permettrait de sortir de leurs difficultés.

- Les jeunes familles étrangères (9%)

 Des familles avec enfants, couples ou mères seules majoritairement de nationalité étrangère vivant dans des habitats très précaires. Elles sont pour la plupart mises à l'abri grâce aux dispositifs existants, mais une solution durable ne peut passer que par l'apprentissage du français, la régularisation de leur situation administrative et l'accès à un logement stable.
- Les jeunes familles françaises (17%)
 Si les couples avec enfants sont les plus nombreux dans ce groupe, tous les autres types de ménages y sont aussi représentés. Globalement, ces familles parviennent à s'en sortir seules, mais leur situation est fragile et un accident de la vie peut les faire basculer dans la pauvreté.

Pour terminer, nous ne devons pas négliger les indications que nous fournit le sondage du Secours Populaire évoquée plus haut :

- 70% des jeunes pensent que la société ne leur laisse pas assez de place ;
- 58% des lycéens et étudiants ont un sentiment d'angoisse avant l'entrée dans la vie active ;
- 40% des jeunes actifs et 64% des jeunes chômeurs éprouvent de la colère.

Les jeunes subissent de plein fouet les effets de la crise en France comme en Europe. Les manifestations des indignés dans les capitales européennes sont un révélateur d'une situation alarmante. L'absence médiatique de manifestations d'indignés en France (peut être provisoire) ne doit pas nous bercer d'illusions... Car comme avec les émeutes des quartiers de 2005, le réveil risque d'être brusque.

A trop désespérer la jeunesse et à trop abandonner les jeunes les plus en difficulté, on crée les conditions d'une révolte.



CONTRIBUTION DU GROUPE ASSOCIATIONS

Présentée par Monsieur Pascal ASTRUC

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs.

J'interviens au titre du groupe ASSOCIATIONS.

Quelques chiffres pour commencer ...

En 5 ans c'est 10% du personnel de l'éducation nationale qui a été supprimé soit prés de 80 000 postes au niveau national.

En Midi-Pyrénées pour cette rentrée c'est :

- Dans le primaire 150 postes de moins pour 1 433 élèves de plus ;
- Dans le secondaire 32 postes d'enseignants de moins pour 2 513 élèves de plus.

Ces chiffres illustrent les choix politiques de désengagement de l'état dans notre système éducatif alors même que la France investit 14% de moins que la moyenne des pays de l'OCDE dans son école.

...Ces chiffres ont sur le terrain des traductions bien concrètes :

- Des classes surchargées en primaire comme dans le secondaire, 20% d'élèves de plus par classe avec les pointes à 38, 39 en lycée avec des conditions d'apprentissages qui se dégradent fortement et rapidement.
- Des moyens d'aide aux élèves les plus en difficultés supprimés. 80% des RASED sont actuellement incomplets. Ils ont diminué du tiers ces dernières années alors que les besoins augmentent.

L'école maternelle est mise à mal. La scolarisation des moins de 3 ans a quasiment disparu, c'est prés de 8 000 élèves qui ne sont plus scolarisés dans cette classe d'âge.

Des remplacements de personnels non assurés. Des dizaines de milliers de journées de classe et d'heures de cours ne sont plus assurées pour les élèves.

Un nombre toujours croissant d'élèves est exclu précocement du système éducatif : 4 000 élèves sortent chaque année du système éducatif sans qualification. Midi-Pyrénées est devenu en quelques années la première région en France en nombre de pré-apprentis, ils ont moins de 16 ans (nous venons de dépasser le millier) et une des dernières régions de France en nombre de bachelier dans une classe d'âge, classement confirmé malheureusement en 2011.

Une formation - tant initiale que continue - des enseignants sinistrés : des dizaines de stagiaires non formés devant les classes dès le 1^{er} jour de la rentrée.

L'accueil des élèves en situation de handicap qui ne se fait toujours pas dans de bonnes conditions. Accompagnements non assurés ou partiellement avec des personnels précarisés dans des classes trop chargées...

A ces éléments s'ajoutent les effets d'une politique éducative régressive.

Des dotations budgétaires de l'Etat en forte baisse avec des effets cumulatifs désastreux :

- Des crédits pour l'achat des livres scolaires fortement réduits : des centaines d'élèves sans livres à la rentrée ;
- Des fonds sociaux permettant d'aider les élèves en difficulté financière, quasiment supprimés (soit plusieurs centaines de millier d'Euros dans notre région) ;
- Une prise en charge des élèves sur tous les temps de vie dans l'établissement de plus en plus mal assurée : Manque de personnels Éducation Nationale et monté de la précarité, restriction des financements ;
- Une diminution du temps scolaire néfaste et des rythmes quotidiens inadaptés aux rythmes des enfants pas de pause méridienne pour certains ou limité à 20 minutes pour d'autres...

Il n'y a pas d'amélioration en vue pour 2012 :

Les perspectives 2012 font état d'une nouvelle année de baisse importante du budget de l'Education, dans un contexte régional de hausse démographique soutenue. Cela se traduira nationalement par 14 000 suppressions de postes, dont 5700 dans le primaire (3 000 de RASED, 2 000 de remplaçants, 700 intervenants en langues) et 6550 postes dans le second degré.

Dans les années à venir, il ne faudra donc pas s'attendre à une évolution majeure du nombre d'étudiants mais à une augmentation des jeunes sortant sans qualifications du système éducatif.

L'objectif de faire rentrer notre région dans un monde de l'économie de la connaissance est chaque jour un peu plus obéré par les choix politique de l'Etat en matière de formation initiale. Cet objectif n'est aujourd'hui plus crédible à la vue des indicateurs dégradés de la formation des jeunes en Midi-Pyrénées.

Je souhaiterai aborder un dernier point dans cette intervention, celui de l'université de Toulouse. Mon propos n'est de me positionner sur l'intérêt ou non tant pour la recherche que pour les étudiants ou les personnels d'aller vers une université unique avec telle ou telle autre structure juridique. Mais mon propos se limitera au contexte actuel. Dans les jours qui viennent l'État labellisera 7 ou 8 universités dans notre pays, il leur donnera le label « d'université excellence ». L'enjeu pour nos universités est de demeurer ou non dans la catégorie des établissements à visibilité internationale, quoi qu'il arrive nous aurons en janvier des universités de premier rang reconnu et aidées par l'État et les autres. Strasbourg et Bordeaux sont déjà retenues. Le sort de Toulouse est entre les mains d'un jury international qui devra choisir parmi 9 projets présélectionnés.

La région Midi-Pyrénées est aujourd'hui à la croisée des chemins après avoir décroché sur le taux de bachelier dans une génération, en quelques années nous sommes passés d'une des meilleures académies de France à une des dernières, c'est autour de l'enseignement supérieur de présenter un projet permettant ou non de maintenir notre région parmi les premières Région de

France en matière d'enseignement supérieur et de recherche. L'enjeu est de taille et pour nous tous.

Le CESER s'est souvent exprimé sur le sujet, et n'a que très rarement été suivit dans ses préconisations, et j'appelle l'ensemble des acteurs à dépasser leurs intérêts particuliers pour déposer le 8 décembre un projet à la hauteur des ambitions de notre Région, un projet qui aille au-delà d'une simple coordination des structures existantes prenant en compte aussi bien l'ensemble des sites universitaires de notre région, mais aussi avec des éléments forts de transversalité, le collège des IUT en est un par exemple, mais il ne suffirait pas à lui seul à démontrer l'ambition du projet toulousain.

J'appelle aussi la Région et les services de l'Etat à se montrer plus ambitieux en matière d'Éducation. Lorsqu'on lit dans le projet de CPRDF que l'objectif à cinq ans est de se rapprocher de la moyenne nationale concernant l'accès d'une classe d'âge au baccalauréat, il s'agit bien d'un manque d'ambition.

J'appelle aussi l'ensemble des acteurs sociaux et économiques à user de leur influence et à se mobiliser pour que le projet déposé le 8 décembre soit à la hauteur de l'ambition que nous avons tous pour l'ensemble de notre région.



CONTRIBUTION DU GROUPE ASSOCIATIONS

Présentée par Madame Pascale MAHE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Madame la représentante de Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs,

ALORS COMMENT SE PORTE LA PLANETE EN PERIODE DE CRISE ? EST-IL RAISONNABLE DE S'OCCUPER D'ENVIRONNEMENT ALORS QUE NOUS SOMMES DANS LA TOURMENTE ?

Généralement, en période de crise, nous nous intéressons davantage à l'emploi et aux revenus qu'à la qualité de l'air, la pureté de l'eau ou la préservation de la biodiversité! Les mesures en faveur de l'environnement nous apparaissent trop hypothétiques, trop distantes ou ne profitant qu'aux autres... et on oublie notre dépendance vis à vis de ce système vivant unique et irremplaçable, notre planète, qui nous fournit nourriture, combustibles, matériaux de constructions...Mais, avec le dérèglement climatique, l'épuisement des énergies fossiles, la stérilisation des sols... Brutalement, la finitude des ressources de la planète nous saute aux yeux. Notre société se heurte aux limites d'un fonctionnement à crédit et d'une financiarisation déconnectée de la vie réelle. Dans un tel contexte, nous n'avons d'autre choix que de répondre conjointement aux 3 défis, écologique, économique et démocratique. Mais pour cela, il faut délaisser le modèle actuel et bâtir un monde nouveau, plus sobre mais prospère, et tissé de liens sociaux solides.

Cette prise de conscience, est aujourd'hui partagée par de plus en plus de citoyens. Lors des dernières assises du développement durable à Toulouse en octobre dernier, nous avons pu constater, grâce aux résultats d'une étude sur l'évolution de la société vis à vis des préoccupations environnementales, qu'une multitude de signaux faibles apparaissaient en terme de changement de comportements citoyens. Mais que par contre, les politiques publiques ne répondaient pas aux enjeux globaux de long terme et n'étaient en aucun cas, en rapport avec l'ampleur des défis. Il nous suffit de voir le tango du Grenelle de l'environnement (une loi en avant, deux décrets en arrière) pour conclure à l'absence de volonté réelle de transition écologique : alors que le dialogue instauré à cette occasion a été unanimement salué, que les engagements pris, partagés, souvent innovants et ambitieux en terme d'investissement et d'emploi, ont montré le chemin, nous assistons aujourd'hui, pour certains sujets, à une mise en retrait de ces engagements sous couvert de crise économique et financière...

Pour les associations, le changement de modèle auquel nous aspirons, les réponses que nous devons apporter aux grands enjeux économiques, sociaux et écologiques, doivent être partagés

et portés par les citoyens. Mais pour pouvoir intervenir dans le débat et ainsi influer sur les politiques publiques, ils doivent en détenir les clés.

Cela commence par une meilleure information, accessible et actualisée, sur la situation environnementale et sur les résultats des réponses apportées par les pouvoirs publics.

Or, comme nous avons pu encore le voir cette année lors de nos travaux sur la conjoncture, il n'existe pratiquement pas de données conjoncturelles sur l'environnement, en tout cas bien loin de celles disponibles en matière économique et sociale. Comment alors appréhender les évolutions sans précédent que nous vivons aujourd'hui ?

Par exemple qui peut dire si la crise financière que l'on traverse a un impact sur la consommation des ressources naturelles ? L'augmentation du prix de l'énergie qui a marqué notre quotidien a t'elle eu des effets durables de modification de comportements vis à vis des transports ?

Nous aurions aussi besoin de savoir si la population exposée aux risques technologiques et aux risques naturels est en augmentation ou pas ?

Parallèlement, la performance environnementale des entreprises, notamment en termes de réduction des pollutions de l'air, de l'eau ou du sol, ainsi que les actions régulatrices qu'elles mènent en faveur de l'environnement mériteraient d'être mesurées.

Nous voudrions également connaître les premiers résultats des politiques publiques, en matière de rénovation énergétique des bâtiments, ou encore, en terme de réduction de la consommation et d'artificialisation des espaces agricoles et naturels...

Pour que les citoyens puissent mieux comprendre les défis auxquels nous sommes confrontés et pouvoir plus largement intervenir dans le débat public...

...Le groupe ASSOCIATIONS du CESER réaffirme auprès de l'Etat et de la Région, la nécessaire amélioration du dispositif d'observation des indicateurs du développement durable et de l'environnement.

CONTRIBUTION DES GROUPES ASSOCIATIONS ET SANTE

Présentée par Monsieur Denis-René VALVERDE

Madame la Représentante de Monsieur le Préfet de Région, Madame la Députée, Vice-Présidente du Conseil Régional, Monsieur le Président du CESER Midi-Pyrénées, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues et Amis,

J'interviens au nom du groupe Association du CESER auquel se joint le groupe Santé du 3^{ème} Collège.

Trop souvent, dans notre pays, le temps de la politique par mots, par promesses, par pression s'est imposé. Des idées dominantes assénées à l'envi finissent par se trouver ancrées dans les esprits. Si erronées ou réductrices qu'elles puissent être, elles finissent par acquérir, par leur simple et incessante répétition le caractère de vérités établies. On ne saurait les mettre en doute sans se heurter à la vindicte, voire l'ostracisme, de multiples groupes de pression.

Dans quel monde et dans quel pays vivons-nous aujourd'hui? Les exclusions sous toutes leurs formes, la précarité grandissante, le mal logement pour les plus démunis et le désastre humain posé par le manque de soins augmentent et les inquiétudes demeurent coutumières. Coutumières par le ressenti de positionnements de certains Services de l'Etat sur leur désintéressement, parfois, total dans la lutte contre les exclusions et la précarité.

Que des personnes avec des enfants en bas âge soient à la rue, ou dorment dans des bibliothèques d'école qu'importe!

Que des sans abris soient malades ou qu'une maman accouche d'un enfant mort-né qu'importe!

Que des demandeurs d'asile fuient leur pays et demandent protection qu'importe!

Que les associations Loi 1901 gérantes de l'accueil, de l'insertion, de la lutte contre la précarité et les exclusions ambiantes avec des travailleurs sociaux, des responsables bénévoles voient leur engagement bafoué par une diminution drastique des aides, **qu'importe...**

Certes, beaucoup d'annonces, parfois stimulantes... Mais aucune concrétisation, aucune considération, aucune reconnaissance et parfois même des invectives quelque peu déplacées... Quel gâchis parfois inhumain dans un pays qui prône la Liberté, l'Egalité et la Fraternité; la France d'en bas d'un ancien Premier Ministre a touché le fond et dure sera la remontée ...

Dans un de ses discours Monsieur le Président de la République affirmait qu'il réformerait l'hébergement d'urgence pour qu'il soit digne et permettre la réinsertion et que, s'agissant des sans domiciles fixes qu'il était pour des centres d'hébergement de petite taille qui gardent les gens plus d'une nuit, 2 nuits ou une semaine pour les réinsérer. Quant au logement, il veut que le droit au logement soit opposable devant les tribunaux, afin que tous les pouvoirs publics

soient obligés d'agir pour assurer la construction d'assez de logements dans toute la gamme des besoins. Enfin, Monsieur le Président de la République veut mener des politiques sociales ambitieuses, lutter contre la pauvreté, notamment celles des enfants sans oublier les femmes, les mères isolées ?

Où en est-on aujourd'hui?

En Midi-Pyrénées 50 945 demandeurs de logements sociaux...

Seuls 16 785 ont pu être attribués : que fait-on du DALO, de la Loi SRU ? A quand leur véritable application ?

4 000 personnes à la rue aujourd'hui dont un tiers de mineurs dans l'agglomération toulousaine et le problème s'amplifie dans des villes comme Rodez ou Montauban!

La région Midi-Pyrénées a un retard historique en logement social et l'Etat y a réduit de 20% ses objectifs entre 2010 et 2011... Faut-il monter des camps de réfugiés comme au DARFOUR? Et à l'arrivée de l'hiver les travailleurs sociaux s'attendent à des journées très difficiles : la seule solution, c'est le déclanchement du plan 'Grand froid' à moins 1!... C'est la température qui décide du sort de centaines de sans-logis! Absurde non?

Sur ce sujet là, en recevant jeudi dernier une délégation, le Président du Sénat faisait part de sa détermination à déposer ; le 8 décembre en séance plénière une proposition de Loi visant à faire du « logement, une priorité nationale ».

Une éclaircie quand même et un léger soulagement! Les pauvres, les précaires, les sans domicile fixe pourront continuer – jusqu'au 1^{er} janvier 2013 - à s'alimenter, donc à survivre, devant les RESTOS DU CŒUR et autre association caritative, et ce grâce à la même Allemagne qui avait bloqué, avec d'autres pays (Grande Bretagne..) la décision du Parlement Européen de reconduire l'aide alimentaire européenne aux plus démunis ; Le coup passa si près.....

Et nos jeunes ? Vous en avez parlé, Monsieur le Président et Jean-Louis COLOMBIES vient d'en dresser un tableau assez sombre ! Ils subissent de plein fouet la crise économique et sociale ; ils sont plus diplômés, plus qualifiés que les générations précédentes mais, paradoxalement plus précaires. Ils cumulent tous les risques alors qu'ils devraient bénéficier d'une attention particulière sur un certain nombre de droits, comme la formation, l'emploi, la santé le logement... Mais rien de tout cela... Et on les retrouve, eux aussi, dans la file des demandeurs du RSA : (137 millions d'euros, c'est le budget que consacre le Conseil Général de la Haute-Garonne au RSA, c'est-à-dire à 28 065 personnes) RSA en progression de 12% dans notre Région et RSA que nos Gouvernants veulent aménager en imposant aux bénéficiaires de travailler 5h/semaine... (dès lors pourquoi pas un CDD ?)

Ce qui fait bondir le créateur du RSA, Martin HIRSH « Je reste persuadé que cette idée est dangereuse, indique-t-il craignant « une destruction de la valeur du travail, une destruction de l'emploi peu qualifié puisque les employeurs pourraient faire travailler gratuitement les allocataires » (fin de citation)

Simultanément, le Gouvernement amplifient les mesures pénalisantes sur le pouvoir d'achat des familles ; à titre d'exemple :

- La modification de l'indexation des prestations familiales plus définies sur le coût de la vie ;
- La limitation des aides personnelles au logement ;

- L'augmentation de la TVA sur le bâtiment avec des incidences sur la rénovation, la performance énergétique, sur de nombreuses dépenses quotidiennes (transport, livres...);
- La taxe sur les mutuelles, une disposition fiscalement inégalitaires : à la fin de l'été, le gouvernement a présenté un plan de rigueur et d'austérité ; si l'accumulation du déficit public appelle des mesures courageuses, comment comprendre les mesures afférentes aux complémentaires santé ?
- la pénalisation des personnes malades.

Un des grands enjeux n'est-il pas de réduire l'endettement tout en maintenant nos systèmes de protection sociale et d'intervention publique avec des mesures d'économie équitables, la santé devenant plus taxée que certains produits classés curieusement de première nécessité ?

Et la liste pourrait s'alourdir avec la diminution, voire la suppression des aides de l'Etat aux gestionnaires des EHPAD, personnes handicapées, petite enfance et autres...

La force d'une démocratie ne se mesure-t-elle pas à la manière dont elle traite les plus faibles ? Monsieur le Président, j'ai bien noté votre souhait de réunir ONG, associations caritatives et celles de lutte contre la précarité et la pauvreté ; en leur nom je vous en remercie ; elles seront présentes, le CESER Midi-Pyrénées doit élever la voix face à la crise que connait la cohésion sociale.

Pour conclure je citerai CONFUCIUS:

« Sous un bon gouvernement, la pauvreté est une honte ; sous un mauvais gouvernement, la richesse est une honte. »

Je vous remercie de votre aimable attention.



TABLEAU DE BORD

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

• INTERNATIONALE ET NATIONALE

Taux de croissance du PIB des principaux pays (évolution en volume en %)

	2008	2009	2010	Prévisions 2011
Etats-Unis	0,0	-2,6	3,0	2,6
Japon	-1,2	-5,2	4,0	0,5
Royaume-Uni	-0,1	-4,9	1,8	1,7
Zone euro dont :	0,5	-4,1	1,8	1,6
Allemagne	1,0	-4,7	3,7	2,6
Italie	-1,3	-5,0	1,5	1,0
Espagne	0,9	-3,7	-0,1	0,8
France	0,2	-2,6	1,5	1,8

Source: Données EUROSTAT 2011 (23/09/2011)

<u>Évolution du cours du Pétrole</u> Cours du baril le 02/11/2011 : 93.42 \$ (67.68 €)



Source: prixdubaril.com - Novembre 2011

Évolution de la parité euro-dollar

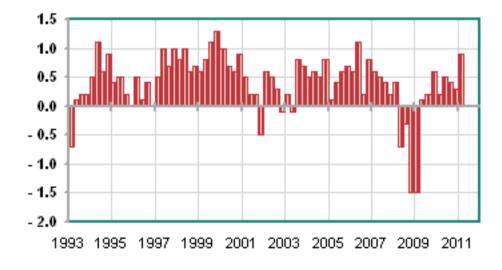
(02/11/2011) - Cours : $1 \in = 1.42$ \$



Source: www.actufinance.fr- Novembre 2011

Croissance - Produit Intérieur Brut de la FRANCE

(variation trimestrielle en %)



Dernières valeurs connues

2ème 0.00
Trim. 11 %

1er 0.90
Trim. 11 %

4ème 0.30
Trim. 10 %

3ème 0.40
Trim. 10 %

Source: Insee - 2011

Le PIB et ses composantes en volumes chaînés

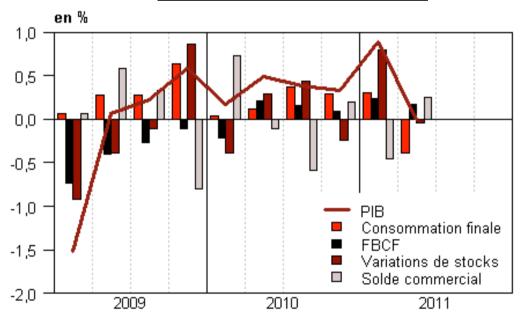
variations t/t-1, en %, données cjo-cvs

	2010 T3	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2010	2011 (acquis)
PIB	0,4	0,3	0,9	0,0	1,4	1,4
Importations	4,2	-0,4	3,1	-0,9	8,3	5,2
Dép. conso. ménages	0,6	0,4	0,4	-0,7	1,3	0,4
Dép. conso. APU*	0,2	0,1	0,3	0,1	1,2	0,7
FBCF totale	0,8	0,5	1,2	0,9	-1,4	2,9
dont ENF*	1,3	0,9	1,9	0,7	2,0	4,5
dont ménages	1,7	0,8	-0,1	1,4	-1,4	2,4
dont APU*	-1,9	-1,4	1,5	0,7	-9,7	-0,5
Exportations	2,1	0,4	1,8	0,0	9,4	3,9
Contributions :					141	
Demande intérieure finale hors stocks	0,5	0,4	0,5	-0,2	0,8	1,0
Variations de stocks	0,4	-0,2	0,8	0,0	0,5	0,9
Commerce extérieur	-0,6	0,2	-0,5	0,3	0,1	-0,4

^{*}APU: administrations publiques - ENF: entreprises non financières

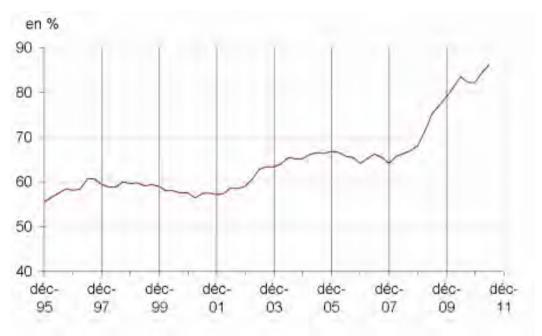
Source: INSEE 2011

Le PIB et ses composantes en FRANCE



Source: INSEE septembre 2010

<u>Dette publique nationale au sens de Maastricht des administrations publiques</u> <u>françaises en point de PIB</u>



Source: INSEE 2011

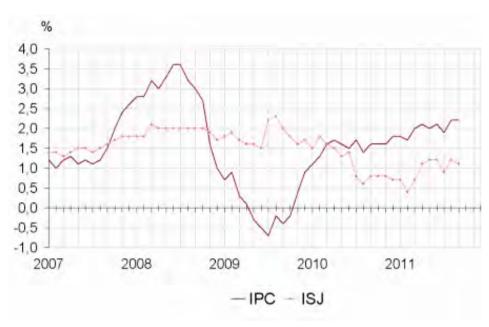
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en Mds€)

	2010T2	2010T3	2010T4	2011T1	2011T2
Ensemble des adm. publiques	1425,8	1452,1	1478,6	1505,0	1528,1
dont :					
État	1147,8	1168,9	1191,6	1207,9	1235,8
Org. divers d'adm. centrale	11,5	11,4	6,5	4,4	2,3
Adm. publiques locales	140,6	140,5	151,4	147,4	144,6
Adm. de sécurité sociale	126,0	131,3	129,1	145,3	145,5

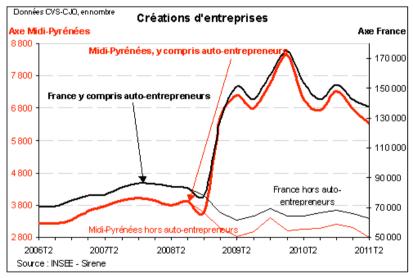
Source: INSEE 2011

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'inflation sous-jacente (ISJ)



Source: INSEE 2011

EN MIDI-PYRENEES



Source: INSEE 2011

Créations d'entreprises en Midi-Pyrénées

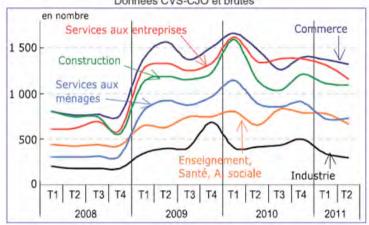
Données CVS-CJO et brutes*



Source: INSEE 2011

Créations d'entreprises par secteur d'activité en Midi-Pyrénées

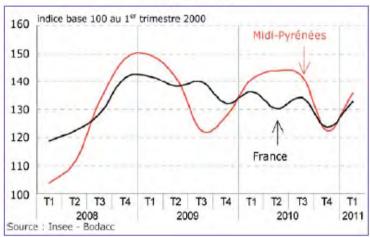
Données CVS-CJO et brutes*



Source: INSEE 2011

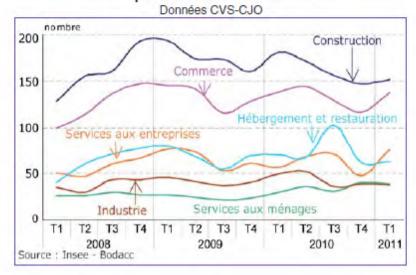
Défaillances d'entreprises

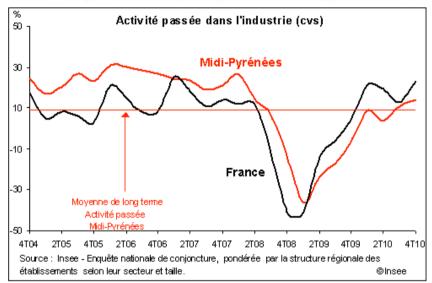
Données CVS-CJO

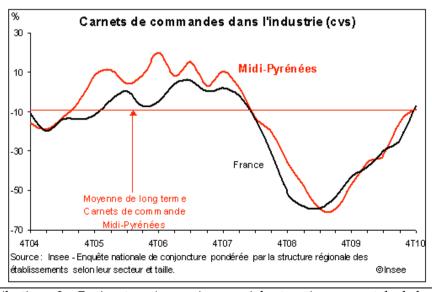


Source: INSEE 2011

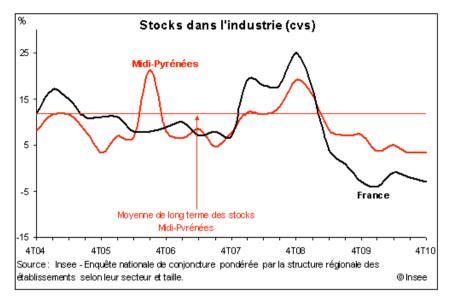
Défaillances d'entreprises en Midi-Pyrénées, par secteur d'activité



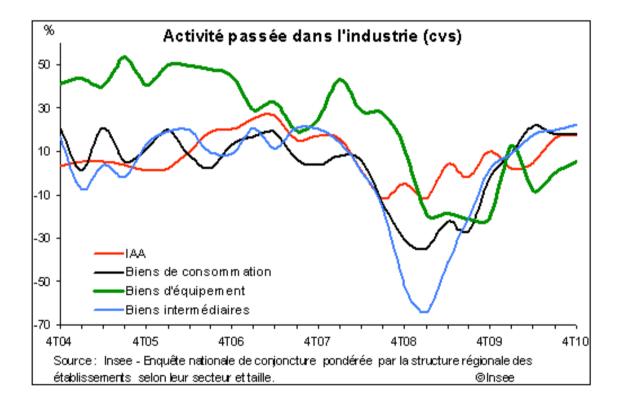


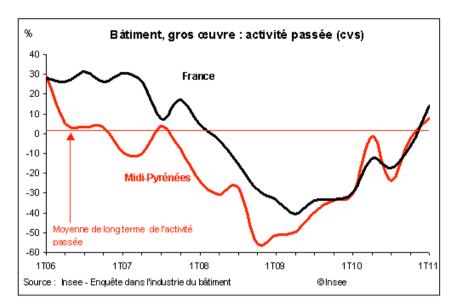


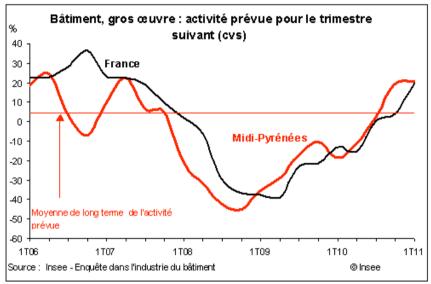
Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées en 2011

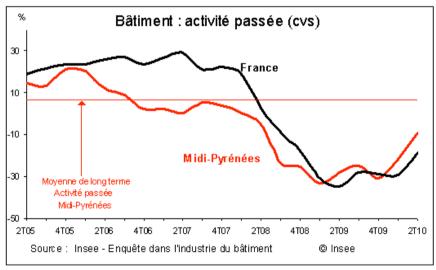


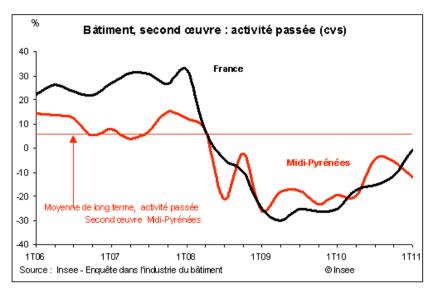
Sources: Pôle emploi Midi-Pyrénées – sept 2011

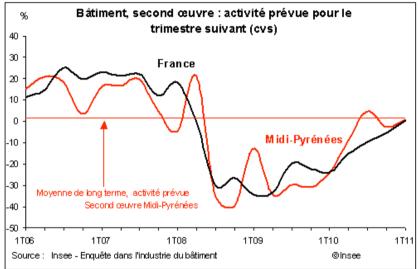


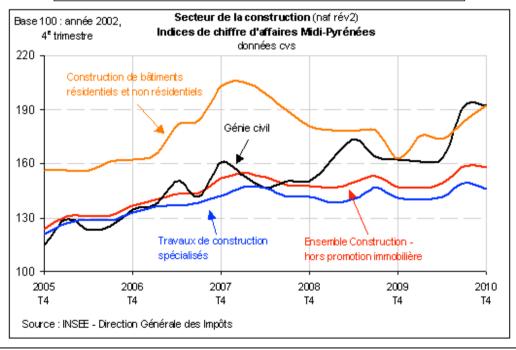




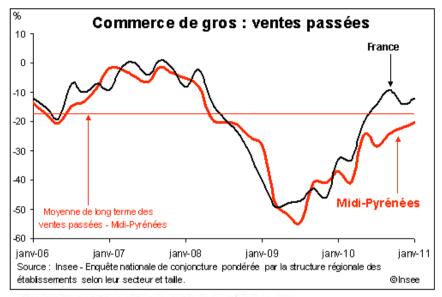




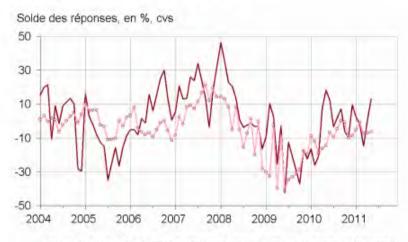




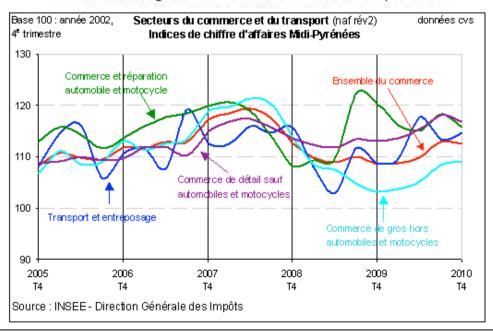
Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées en 2011 Assemblée Plénière du 21 novembre 2011 – CESER Midi-Pyrénées



Ventes passées du commerce de détail

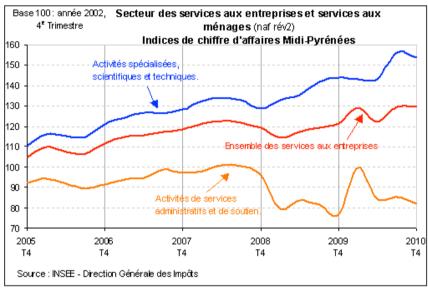


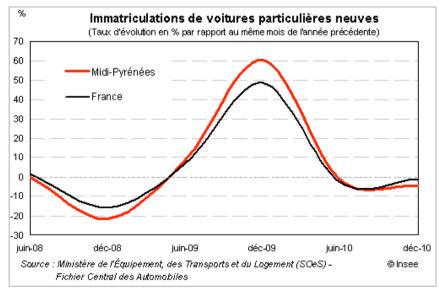




Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées en 2011 Assemblée Plénière du 21 novembre 2011 – CESER Midi-Pyrénées







LE COMMERCE EXTERIEUR

EN FRANCE

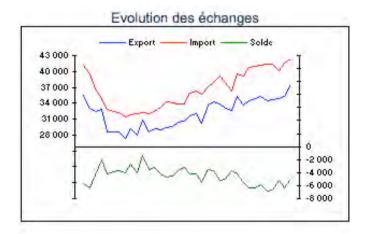
35,0

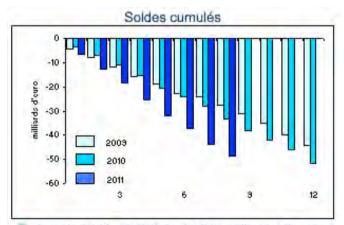
31,0

27,0



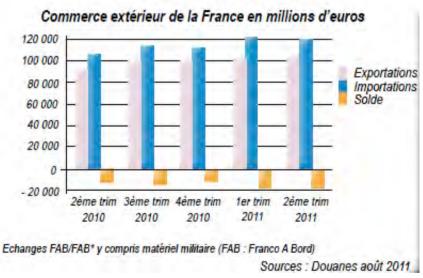
exportation





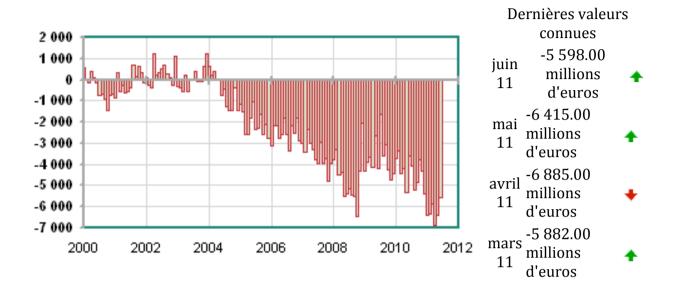
8 mois 2011 : déficit de 48,560 milliards d'euros.

Source: INSEE – Août 2011



Commerce extérieur - Balance commerciale mensuelle

(en millions d'euros)



Source: Les Echos - Douanes

Aperçu du commerce extérieur de la France (données de référence : Août 2011)

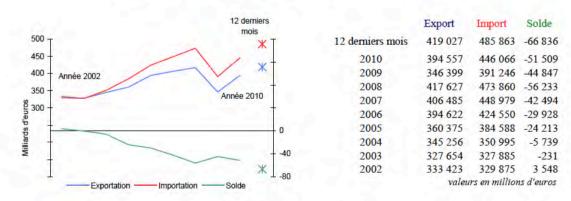
Place de la France dans le commerce mondial en 2009

Données 2009, source: ONU - Commodity Trade Statistics Database (http://data.un.org/)

	Chine *	Allemagne	Etats-Unis	Japon	France	Pays-Bas	Italie	Belgique	Corée du Sud	Royaume-Uni
Rang Export	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Rang Import	2	3	1	4	5	8	7	10	11	6

^{*} non compris Hong-Kong

Evolution des échanges de la France (2002 - 2010) Echanges FAB-FAB y compris matériel militaire



Source : Ministère du Budget des Comptes Publics et de le Réforme de l'Eta

MIDI-PYRENEES

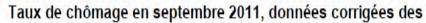
Les produits clés - cumul des 4 derniers trimestres (3T2010 - 2T2011)

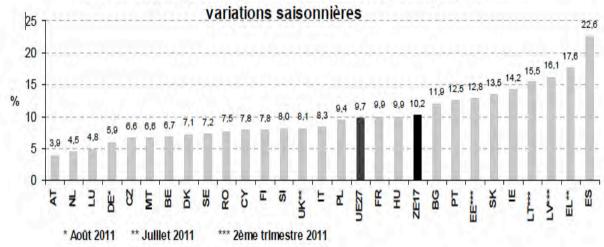
Exportations Midi-Pyrénées 38 030 produits principaux - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale 31 095 - A01Z - Produits de la culture et de l'élevage 957 - C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie - C28A - Machines et équipements d'usage général 545 - C27B - Matériel électrique 476 produits spécifiques - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale 31 095 Millions Euros 6 de la				
produits principaux - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - A01Z - Produits de la culture et de l'élevage - C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie - C28A - Machines et équipements d'usage général - C27B - Matériel électrique - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits principaux - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C26A - Composants et cartes électroniques - C37B - Matériel électrique - C24B - Métaux non ferreux - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique - Produits spécifiques			Millions Euros	% des échanges de la France
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - A01Z - Produits de la culture et de l'élevage - C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie - C28A - Machines et équipements d'usage général - C27B - Matériel électrique - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C26A - Composants et cartes électroniques - C30C - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique - Produits spécifiques	ions	Midi-Pyrénées	38 030	9,3 %
- A01Z - Produits de la culture et de l'élevage - C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie - C28A - Machines et équipements d'usage général - C27B - Matériel électrique 476 produits spécifiques - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale 31 095 Millions Euros ét de la produits principaux - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C26A - Composants et cartes électroniques - C30C - Matériel électrique - C24B - Métaux non ferreux - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique produits spécifiques	rincipaux			
- C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie - C28A - Machines et équipements d'usage général 545 - C27B - Matériel électrique 476 produits spécifiques - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale 31 095 Importations Midi-Pyrénées 24 280	oduits de la constr	uction aéronautique et spatiale	31 095	
d'horlogerie - C28A - Machines et équipements d'usage général - C27B - Matériel électrique produits spécifiques - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale Millions Euros Midi-Pyrénées 24 280	oduits de la culture	et de l'élevage	957	
- C28A - Machines et équipements d'usage général 545 - C27B - Matériel électrique 476 produits spécifiques - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale 31 095 Millions Euros 6 de la		, d'essai et de navigation ; articles	656	
produits spécifiques - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale Millions Euros ét de la	achines et équipen	nents d'usage général	545	
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale Millions Euros ét de la	atériel électrique		476	
Importations Midi-Pyrénées 24 280 produits principaux - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale 16 397 - C26A - Composants et cartes électroniques 1 348 - C27B - Matériel électrique 439 - C24B - Métaux non ferreux 380 - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique produits spécifiques	pécifiques			
Importations Midi-Pyrénées 24 280 produits principaux - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale 16 397 - C26A - Composants et cartes électroniques 1 348 - C27B - Matériel électrique 439 - C24B - Métaux non ferreux 380 - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique produits spécifiques	oduits de la constr	31 095	73,4 %	
produits principaux - C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C26A - Composants et cartes électroniques - C27B - Matériel électrique - C24B - Métaux non ferreux - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique produits spécifiques 16 397 1 348 - C27B - Matériel électrique 439 - C24B - Métaux non ferreux 380 - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique			Millions Euros	% des échanges de la France
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale - C26A - Composants et cartes électroniques 1 348 - C27B - Matériel électrique 439 - C24B - Métaux non ferreux 380 - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique produits spécifiques	ions	Midi-Pyrénées	24 280	5,0 %
- C26A - Composants et cartes électroniques 1 348 - C27B - Matériel électrique 439 - C24B - Métaux non ferreux 380 - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique 347 produits spécifiques	rincipaux			
- C27B - Matériel électrique 439 - C24B - Métaux non ferreux 380 - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique 347 produits spécifiques	oduits de la constr	uction aéronautique et spatiale	16 397	
- C24B - Métaux non ferreux 380 - C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique 347 produits spécifiques	omposants et carte	s électroniques	1 348	
- C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique produits spécifiques 347	atériel électrique		439	
plastiques et caoutchouc synthétique produits spécifiques	étaux non ferreux		380	
	and the second second second	the second secon	347	
A DESCRIPTION OF THE PROPERTY	pécifiques			
- C30C - Produits de la construction aeronautique et spatiale	7.7.7.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4	uction aéronautique et spatiale	16 397	67,0 %



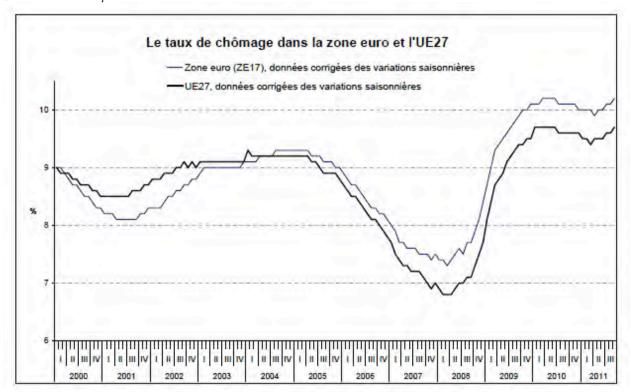
Taux de chômage dans la zone euro 16, euro 27, le Japon et les USA

En septembre 2011, le taux de chômage était de 9,1% aux États-Unis. En août 2011, il était de 4,3% au Japon.

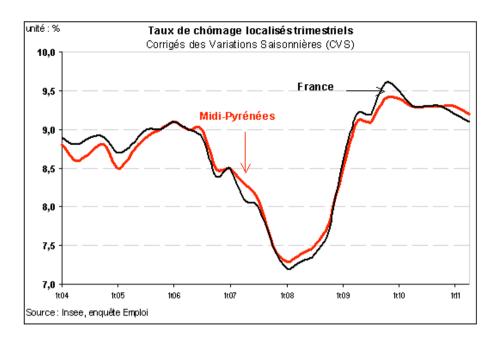




Source: Eurostat-septembre 2011



Source: Eurostat-septembre 2011



Évolution de l'emploi salarié régional : première estimation

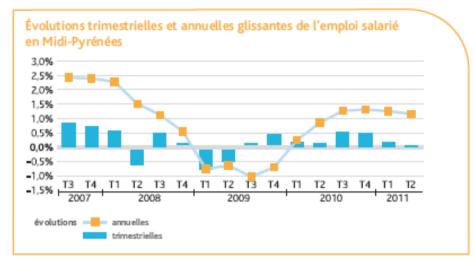
Secteurs marchands non agricoles

	occeeding marchana	, mon agricolos	
Première estimation de l'emploi salarié du premier trimestre 2011 Données cvs en fin de trimestre	1 ^{er} trimestre 2011	Évolution sur 1 trimestre (en %)	Évolution sur 1 an (en %)
Industrie	138 117	- 0,2	- 0,5
Construction	66 553	1,0	0,3
Commerce	126 859	0,2	1,0
Services marchands hors interim	301 745	0,7	2,9
Interim	25 260	5,8	17,2
Midi-Pyrénées	658 534	0,6	2,0
France métropolitaine	15 522 288	0,4	1,1

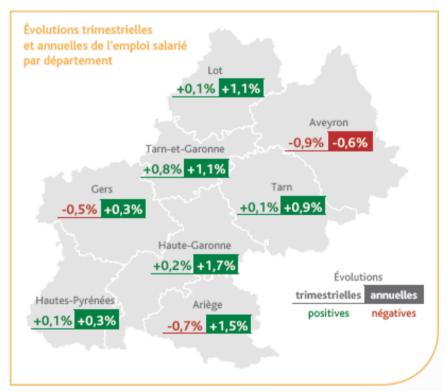
Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi salarié marchand hors agriculture et particuliers employeurs

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A, B ou C* (données cvs)

	Ariège	Aveyron	Haute- Garonne	Gers	Lot	Hautes- Pyrénées	Tarn	Tarn-et- Garonne	Midi- Pyrénées	France (en milliers)
2011										
Août	10 844	12 519	96 466	9 387	10 279	16 498	26 431	17 862	200 286	4 148
Juillet	10 762	12 418	95 932	9 324	10 199	16 417	26 176	17 507	198 735	4 128
Juin	10 588	12 250	95 482	9 258	10 099	16 266	26 199	17 313	197 455	4 104
Mai	10 481	12 120	94 770	9 241	9 925	16 272	26 110	17 066	195 987	4 079
Avril	10 335	11 988	93 955	9 045	9 879	16 194	25 936	16 775	194 106	4 039
Mars	10 401	12 094	93 723	9 236	9 940	16 147	25 864	16 874	194 279	4 045
Février	10 299	12 090	93 372	9 186	9 807	15 815	25 631	16 840	193 041	4 041
Janvier	10 242	12 063	93 082	9 160	9 711	15 608	25 552	16 704	192 122	4 045



Sources: Pôle emploi Midi-Pyrénées – sept 2011



Sources: Pôle emploi Midi-Pyrénées – sept 2011

© www.gecodia.fr				nimas s							
	Nombre d'allocataires (RMI+API puis RSA)										
	En nombre		En nombre				nuelle	Total State of the last of the			
	2008	2009	2010	09-10	12-10	03-11	06-11	mars	juin	Poids*	
France entière	1 320 027	1 866 452	1 968 140	1 933 942	1 968 140	2 036 442	2 053 694	6.9%	6.2%	100.0%	
France métropolitaine	1 142 173	1 687 190	1 784 635	1 752 220	1 784 635	1 807 391	1 819 257	4.7%	3.8%	88.6%	
France hors IDF & DOM	909 779	1 366 444	1 447 939	1 421 098	1 447 939	1 466 075	1 475 235	4.7%	3.7%	71.8%	
DOM	177 854	179 262	183 505	181 722	183 505	229 051	234 437	27.9%	30.2%	11.4%	
Nord et Est	2008	2009	2010	09-10	12-10	03-11	06-11	mars	juin	Poids	
Alsace	29 499	44 752	48 492	47 848	48 492	48 736	49 312	5.2%	3,9%	2.4%	
Champagne-Ardenne	48 093	73 002	77 280	75 213	77 280	78 546	78 307	5.2%	4.0%	3.8%	
Franche-Comté	17 020	27 617	28 385	28 223	28 385	28 511	28 568	2.1%	0.3%	1.4%	
Lorraine	43 877	65 404	69 806	68 840	69 806	70 563	70 904	4.6%	2.9%	3.5%	
Picardie	34 829	55 819	58 700	57 930	58 700	59 636	59 906	4.1%	2.9%	2.9%	
Nord-Pas-de-Calais	130 550	184 606	192 458	189 793	192 458	193 931	195 470	3.6%	2.7%	9.5%	
Centre	2008	2009	2010	09-10	12-10	03-11	06-11	mars	Juin	Poids	
Bourgogne	22 772	36 197	38 840	38 137	38 840	38 984	39 640	4.4%	3.9%	1.9%	
Centre	37 542	57 328	60 620	59 452	60 620	61 685	62 350	5.2%	4.6%	3.0%	
Île-de-France	232 394	320 746	336 696	331 122	336 696	341 316	344 022	4.7%	3.8%	16.8%	
Limousin	10 326	16 783	17 897	17 592	17 897	18 202	18 432	6.0%	4.5%	0.9%	
Ouest	2008	2009	2010	09-10	12-10	03-11	06-11	mars	juin	Poids	
Bretagne	36 606	58 014	61 931	60 416	61 931	62 581	62 898	4.7%	4.3%	3.1%	
Basse-Normandie	20 500	32 144	34 039	33 444	34 039	34 515	34 910	4.9%	4.4%	1.7%	
Haute-Normandie	36 363	52 956	56 571	55 992	56 571	57 220	57 677	5.1%	3.6%	2.8%	
Pays de la Loire	44 158	71 069	75 821	73 909	75 821	76 454	77 006	5.1%	4.1%	3.7%	
Poitou-Charentes	29 762	46 731	49 967	48 878	49 967	50 672	50 602	5.7%	3.8%	2.5%	
Sud-Ouest	2008	2009	2010	09-10	12-10	03-11	06-11	mars	jain	Poids	
Aquitaine	53 402	81 150	85 851	83 482	85 851	87 259	86 962	5.1%	4.0%	4.2%	
Languedoc-Roussillon	82 803	111 462	117 009	114 884	117 009	119 010	119 499	4.8%	4.1%	5.8%	
Midi-Pyrénées	48 817	72 574	78 112	76 143	78 112	79 365	79 848	6.0%	5.1%	3.9%	
Sud-Est	2008	2009	2010	09-10	12-10	03-11	06-11	mars	juin	Poids	
Auvergne	20 357	31 590	32 918	32 450	32 918	33 333	33 702	2.9%	2.5%	1.6%	
Corse	5 348	6 924	7 159	6 866	7 159	7 358	7 237	3.5%	2.8%	0.4%	
PACA	115 883	162 334	172 579	169 064	172 579	174 942	176 333	5.2%	4.6%	8.6%	
Rhône-Alpes	77 140	125 802	133 622	131 225	133 622	135 209	135 488	4.4%	3.2%	6.6%	
DOM*	2008	2009	2010	09-10	12-10	03-11	06-11	mars	juin	Poids	
Guadeloupe	38 157	39 669	40 941	40 709	40 941	49 671	50 976	23.4%	25.9%	2.5%	
Martinique	35 781	36 092	36 179	36 169	36 179	42 973	44 263		22.9%	2.2%	
Guvane	16 479	16 881	17 192	16 900	17 192	22 948	23 499	100	39.9%	1.1%	
Réunion	87 437	86 620	89 193	87 944	89 193	113 459	115 699	10.1	33.4%	11-353	

Sources : cnaf, gecodia.fr API : Allocation Parent Isolé * Inclut le RSO

Baromètre du surendettement

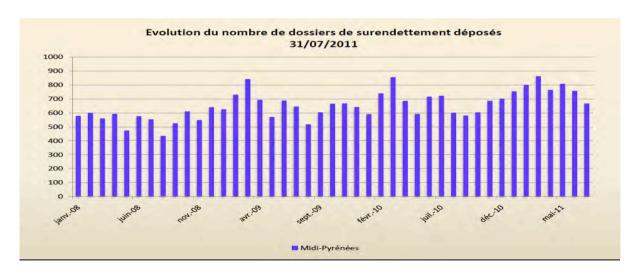
EN FRANCE

Indicateurs statistiques sur le surendettement Synthèse septembre 2011

	juillet 2011	août 2011	septembre 2011 (1)	Cumul de janvier 2011	à septembre 2010	année 2010
Dossiers déposés	18 121	16 377	17 541	177 207	163 857	218 102
Dossiers recevables	16 891	17 224	15 658	153 008	140 221	182 007
Dossiers traités par les Commissions	19 475	21 033	21 706	171 876	166 353	217 608
- Plans conventionnels conclus	5 861	6 307	6 901	52 213	65 614	86 419
- Mesures imposées et recommandées élaborées	4 281	4 828	5 275	38 826	34 567	47 559
 Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ) 	4 951	5 492	5 063	42 059	36 391	43 098
- Dossiers clôturés	2 941	3 092	3 195	25 684	19 300	26 910
- Dossiers irrecevables	1 238	1 204	1 141	11 083	10 481	13 622
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	203	110	131	2 011	NC	NC

Source: Banque de France – sept 2011

EN MIDI-PYRENEES

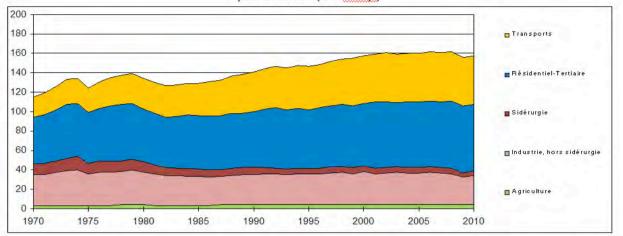


Source : Banque de France – sept 2011

LA CONJONCTURE ENVIRONNEMENTALE

• EN FRANCE

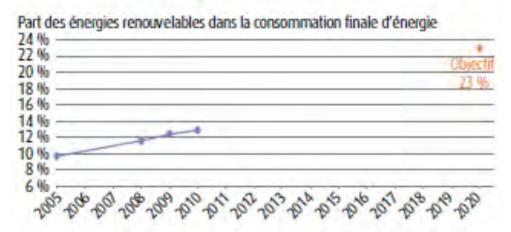
Évolution de la consommation d'énergie finale corrigée des variations climatiques par secteur (En Mtep)



Source : SOeS, bilan de l'énergie 2010

Source : Service stat du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer juin 2011

ÉNERGIE | Énergies renouvelables

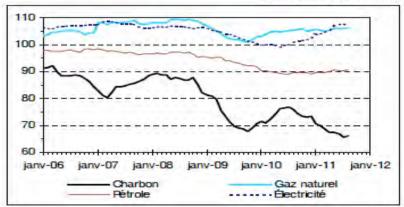


Note: calculs effectués selon la méthode prévue par la directive 28/CE/2009. Source: SQe5, bilan de l'énergie 2010 (Dominclus).

Énergie primaire

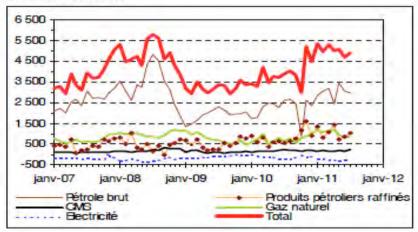
Consommation primaire corrigée du climat, par énergie, en année mobile



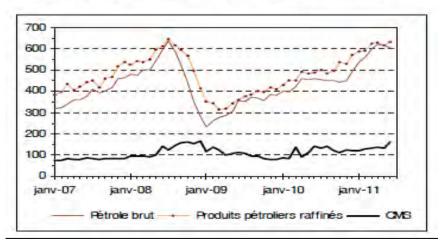


Facture énergétique (juillet 2011)

Facture énergétique mensuelle de la France, en M€ courants

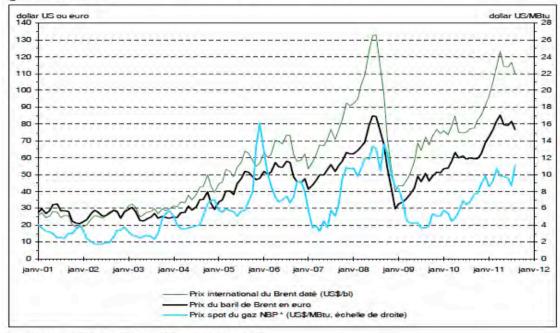


Prix moyens mensuels des énergies importées en €/t



Source : Service de l'observation et des statistiques

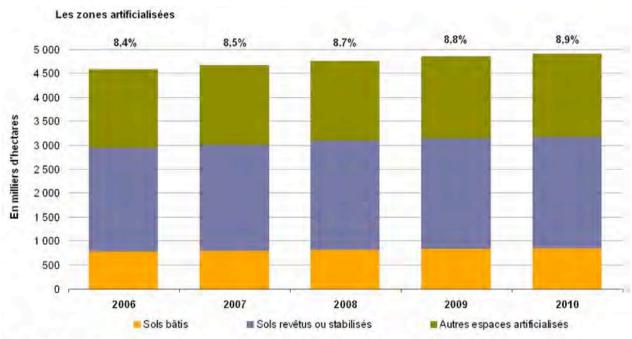
Prix moyen mensuel du baril de pétrole, en dollar US et en euro (courants) et prix spot du gaz en dollar US



(*) National Balancing Point à 1 mois, bourse de Londres.

Nota : Les calculs sont faits à partir des données des Douanes - Département des statistiques et des études économiques.

Des écarts peuvent se présenter avec les consommations par énergie dont le calcul utilise des sources différentes.



Note France metropole

Source : Ministère chargé de l'Agriculture (SSP), Enquête Teruti-Lucas, sene révisée en 2010, avril 2011

Préoccupations des Français

Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quels sont les deux qui vous paraissent les plus préoccupants ?

